

PRODUCTION ANIMALE

PRODUCTION VÉGÉTALE

MARCHÉ

ÉCOLOGIE & RURALITÉ

VIE PROFESSIONNELLE

RECHERCHE & SYSTÈME
SPÉCIFIQUE

N°307 **BIO**
PRESSE

MARS 2024



AGENDA

(Concernant l'agenda, nous vous invitons à vérifier le maintien ou non des différents événements)

Le 3 avril 2024, sur Angers Loire Métropole, aux Ponts-de-Cé (49)

Salon ProBio Ouest, organisé par INTERBIO Pays de la Loire et Initiative Bio Bretagne
<https://www.salon-probioouest.fr/>

Le 11 avril 2024, à Les Achards (85)

Journée Technique Poules Pondeuses Biologiques, co-organisée par l'ITAB et INRAE dans le cadre du projet européen PPILOW
<https://itab.boutique/accueil/89-11042024-journee-technique-poules-pondeuses.html>

Du 12 au 14 avril 2024, à Besançon (25)

Salon Bio&Co
<https://www.salonbioeco.com/besancon>

Les 24 et 25 avril 2024, à Perpignan (66)

MEDFEL
<https://www.medfel.com/>

Du 9 au 12 mai 2024, à Barcelone (Espagne)

Salon BioCultura
<https://www.biocultura.org/>

Le 14 mai 2024, à Tours-Fondettes Agrocampus (37)

Rendez-vous Tech&Bio Elevages et cultures
<https://www.tech-n-bio.com/fr/les-rendez-vous/elevages-et-cultures/ce-qui-vous-attend>

Du 22 mai au 21 juin 2024, dans toute la France

Printemps BIO
<https://www.agencebio.org>

Du 22 au 26 mai 2024, dans toute la France

Fête de la Nature
<https://fetedelanature.com/>

Du 24 au 26 mai 2024, à Metz (57)

Salon Bio&Co
<https://www.salonbioeco.com/metz>

Les 29 et 30 mai 2024, à Nouvoitou (35)

Salon de l'herbe et des fourrages
<https://www.salonherbe.com/>

Le 6 juin 2024, à Valence (26), et en ligne

BIO N'Days, la convention d'affaires pour les produits biologiques
<https://www.biondays.com/>

Du 7 au 9 juin 2024, dans toute la France

Journées Nationales de l'Agriculture
<https://journéesagriculture.fr/>

Les 8 et 9 juillet 2024, à Bari (Italie)

Organic Europe Youth Event (OEYE)
<https://www.organicseurope.bio/what-we-do/youth-for-organic-oye-2024/>

Les 23 et 24 septembre 2024, à Eurexpo Lyon (69)

Salon NATEXPO
<https://natexpo.com/>

Le 24 septembre 2024, à l'EPLEFPA de Marmilhat, à Lempdes (63)

Salon SEMEURS DE BIO : Maraîchage, petits fruits, PPAM et arboriculture
Contact : chloe.ranoux@aurabio.org

AGENDA (SUITE)

Les 25 et 26 septembre 2024, à Retiers (35)

Salon La Terre est Notre Métier
<https://www.salonbio.fr/>

Du 1^{er} au 4 octobre 2024, à Clermont-Ferrand (63)

Sommet de l'Élevage
<https://www.sommet-elevage.fr/>

Du 11 au 13 octobre 2024, à Nantes (44)

Salon Zen&Bio
<https://www.salon-zenetbio.com/nantes/>

Les 15, 16 et 17 octobre 2024, à Avignon (84)

Salon Med'Agri et RDV Tech&Bio Cultures méditerranéennes
<https://www.medagri.fr/>
<https://www.tech-n-bio.com/fr/les-rendez-vous>

Du 19 au 23 octobre 2024, à Paris Nord Villepinte (93)

SIAL
<https://www.sialparis.com/fr-FR/>

Du 25 au 28 octobre 2024, à Strasbourg (67)

Salon Bio&Co
<https://www.salonbioeco.com/strasbourg-automne>

Du 15 au 17 novembre 2024, à Eurexpo Lyon (69)

Salon Zen&Bio
<https://www.salon-zenetbio.com/lyon/>

Du 21 au 24 novembre 2024, à Madrid (Espagne)

Salon BioCultura
<https://www.biocultura.org/>

Du 22 au 24 novembre 2024, à Lille (59)

Salon Naturabio
<https://www.salon-naturabio.com/>

Les 2 et 3 décembre 2024, à Montpellier (34)

Assises territoriales de la transition agroécologique et de l'alimentation durable
<https://assises-agroecologie-alimentation.fr/>

Du 2 au 4 décembre 2024, à Taïwan

Organic World Congress (OWC)
<https://owc.ifoam.bio/>

Pour plus de dates d'événements bio :

www.abiodoc.com

SOMMAIRE

Productions animales	4
Élevage	4
Productions végétales	15
Arboriculture	15
Contrôle des adventices	16
Grandes cultures	16
Jardinage	17
Maraîchage	18
Protection phytosanitaire	22
Sol	22
Viticulture	23
Marché	24
Filière	24
Qualité	27
Santé	29
Ecologie et ruralité	30
Agriculture-environnement	30
Développement rural	32
Énergie	35
Environnement	37
Vie professionnelle	38
Étranger	38
Économie	39
Organisation de l'Agriculture Biologique	39
Politique agricole	40
Recherche et système spécifique	43
Agriculture Biodynamique	43
Recherche	45
Ressources génétiques	45
BREVES ABIODOC	47
Bulletin d'abonnement	53
Tarifs du service documentaire	53
Bon de commande	54
Coordonnées des éditeurs des ouvrages cités	55


BIOPRESSE





Revue éditée et imprimée par ABioDoc
Centre National de Ressources
en Agriculture Biologique,
avec le soutien du ministère
en charge de l'Agriculture,
de l'Agence Nationale de la
Cohésion des Territoires,
de la DRAAF Auvergne-Rhône-Alpes

VetAgro Sup
Campus agronomique de Clermont
89, Avenue de l'Europe
CS 82212 - 63370 LEMPDES (France)
Tél : 04.73.98.13.99
abiodyc.contact@vetagro-sup.fr
www.abiodyc.com

 Suivez-nous sur <https://fr-fr.facebook.com/biopresse>

 Suivez ABioDoc sur <https://twitter.com/ABioDoc>

 Suivez ABioDoc sur <https://www.youtube.com/@abiodyc-vetagrosup4086>

 Suivez ABioDoc sur <https://www.linkedin.com/in/abiodyc-vetagro-sup-831559206/>

DIRECTEUR DE PUBLICATION

Etienne PAUX - Directeur général adjoint de VetAgro Sup

RÉDACTRICE EN CHEF

Sophie VALLEIX - Responsable d'ABioDoc

RÉALISATION

Esméralda RIBEIRO et Stéphane JOSEPH

ONT COLLABORÉ À CE NUMÉRO :

Aurélien BELLEIL, Héloïse BUGAUT, Juliette COUVAL, Esméralda RIBEIRO, Myriam VALLAS, Sophie VALLEIX



PRODUCTIONS ANIMALES

ÉLEVAGE

"Je regroupe jusqu'à 13 mètres avec l'andaineur latéral" ; "La valeur nutritionnelle des légumineuses préservée avec l'andaineur à tapis"

LAISNEY David / VIMOND Ludovic

Faisant partie d'un dossier dédié à l'andainage, ces deux témoignages sont ceux d'éleveurs de bovins allaitants et laitiers en agriculture biologique : Joseph Dumez, dans la Nièvre, et François David, dans le Calvados. Le premier a investi dans un andaineur à double rotor et dépose latérale Kverneland. D'une large de 6,65 mètres, cet outil a permis d'augmenter considérablement les débits de chantier en foin de luzerne et foin de pré (jusqu'à 5 hectares par heure à 10 km/heure). Le second éleveur a fait le choix d'un andaineur à tapis de la marque SIP. L'objectif recherché : limiter la perte de feuilles lors de la récolte de fourrages riches en légumineuses et, ainsi, en optimiser la valeur nutritionnelle.

REUSSIR BOVINS VIANDE N ° 313, 01/04/2023, 4 pages (p. 20-23)

réf. 307-003

Proverbial : Expérimentation d'itinéraires techniques pour produire de très jeunes bovins mâles en Agriculture Biologique

BUTEAU Antoine / SEPCHAT Bernard

Pour acquérir des références sur de nouveaux modes de production permettant de valoriser des jeunes bovins mâles (12 mois) et des bœufs rajeunis (24-26 mois) conduits en agriculture biologique, des itinéraires de production innovants ont été testés dans trois fermes expérimentales : la ferme des Bordes (Indre), celle de l'Herbipôle Inrae de Laqueuille (Puy-de-Dôme) et celle de Thorigné d'Anjou (Maine-et-Loire). Chacune de ces fermes teste des itinéraires de production différents, que ce soit en matière de race (Limousine, Charolaise, Salers x Angus), de choix techniques (castration ou non) et d'âge (bovins jeunes de 8-11 mois ou bœufs rajeunis de 26-28 mois). Leur point commun réside dans la valorisation maximale des fourrages produits sur l'exploitation, y compris pendant la phase d'engraissement (ce qui nécessite des fourrages de qualité). Les apports en aliments concentrés sont donc limités. Ces tests d'itinéraires de production ont été conduits en 2021 et 2022, deux campagnes contrastées sur le plan climatique. Ces fiches présentent, pour chaque année, les résultats obtenus à la ferme des Bordes et à celle de l'Herbipôle Inrae de Laqueuille. Elles apportent des informations sur l'itinéraire mis en place, la conduite de l'alimentation, les croissances, ainsi que sur la qualité de la viande et des carcasses obtenues. Ces essais ont été réalisés dans le cadre du projet Casdar Proverbial (2021-2024). Ce dernier cherche à valoriser localement les bovins mâles biologiques issus des élevages allaitants, en testant des itinéraires alternatifs (jeunes bovins et bœufs rajeunis) pour produire de la viande bio à destination de la restauration collective.

<https://tinyurl.com/ramh68my>

2022 et 2023, 3 fiches, éd. INSTITUT DE L'ÉLEVAGE

réf. 307-109



Petit guide illustré du pâturage tournant dynamique

BESSIÈRE Mathieu / BESSIÈRE Arnaud

Longtemps dévaluée face à des cultures dites plus productives, l'herbe pâturée regagne ses lettres de noblesse en redémontrant ses vertus de sobriété, d'autonomie et de résilience. Pour autant, s'engager dans la voie du pâturage peut s'avérer complexe pour un éleveur néophyte. Pour débiter un système de pâturage, les paramètres à prendre en compte sont nombreux et parfois antagonistes : les différents types de sol, l'historique des prairies et leurs places dans le système fourrager, le chargement animal global et instantané, les objectifs de production, les chemins d'accès aux pâtures... sont autant d'éléments qui doivent être intégrés simultanément dans la conception du système. Et ce n'est que le début du travail, car tout au long de la saison de pâturage, sans conduite précise, la météo et ses caprices pourront conduire à un échec. Ce guide a pour objectif d'aider les éleveurs à définir quand et comment faire pâturer toutes les parcelles de manière optimale, en leur fournissant les bases solides d'un pâturage maîtrisé, efficace et résilient nommé « tournant dynamique ». Ce guide aborde : - le diagnostic de l'état de fertilité de la prairie et les actions correctives à mettre en place pour optimiser sa productivité ; - l'installation d'un système de pâturage adapté à chaque élevage ; - la conduite des parcelles, au jour le jour, en fonction des saisons et des aléas météorologiques.

2023, 216 p., éd. ÉDITIONS FRANCE AGRICOLE

réf. 307-023

"Nous visons 100% d'autonomie protéique grâce à l'herbe et la féverole"

BARGAIN Véronique

Au Gaec du Bio Virage, en Loire-Atlantique, Raphaël Cocard, installé en bio en 2011 (puis rejoint, en 2021, par Elsa Naël), a toujours visé l'autonomie alimentaire pour son troupeau de vaches laitières. Sur les 80 ha de l'exploitation, les prairies, riches en légumineuses, occupent 45 ha. Elles sont pâturées et permettent aussi la production d'ensilage d'herbe, de foin et d'enrubannage. En plus de l'herbe riche en azote, l'autonomie protéique passe par des méteils ensilés et des dérobées de trèfle incarnat. Les vaches reçoivent parfois du maïs grain humide et du méteil, afin de maintenir la production laitière à 6000 kg de lait/vache.

REUSSIR LAIT N ° 377, 01/03/2023, 3 pages (p. 22-24)

réf. 307-062

Partie 1 : Les acteurs s'emparent de la problématique de l'autonomie protéique

HARDY Damien / PAVIE Jérôme / PEYRAT Julie / ET AL.

Dans ce numéro de la revue Fourrages consacré à l'autonomie protéique en élevage, trois articles présentent des initiatives d'acteurs de la recherche et du développement. Initié fin 2020 par le gouvernement français, le programme Cap Protéines, porté par Terres Inovia et l'Institut de l'Élevage (Idele), a permis la mise en œuvre de plus de 80 essais agronomiques et zootechniques, le suivi de 330 fermes pilotes (conventionnelles et biologiques) et la création d'une vingtaine de plateformes de démonstration sur des lycées agricoles. Les résultats obtenus et les références ainsi produites permettent d'outiller les conseillers et les éleveurs. De son côté, le groupe RAGT Plateau central, en Occitanie, va créer deux filières d'oléo-protéagineux : l'une concernant du tourteau de colza local, et l'autre des complémentaires protéiques extrudés locaux à base de soja, lin, féverole et pois. Dans un troisième article, l'expérimentation système mise en place sur l'installation INRAE ASTER, à Mirecourt, est présentée. Sur un système en agriculture biologique depuis 2004, l'expérimentation PAPILLE visait la mise en œuvre d'un système en polyculture-polyélevage autonome. L'autonomie azotée y est construite exclusivement à partir des complémentarités cultures-élevages et des intrants renouvelables. Côté végétal, une vingtaine d'espèces destinées exclusivement à l'alimentation humaine sont cultivées. Côté animal, sont élevés des vaches laitières (en monotraite) et des ovins allaitants - tous en herbivorie stricte -, ainsi que quelques porcs charcutiers engraisés au pâturage et grâce aux productions non-commercialisables (tri des cultures, légumes non consommables, colostrum). Dans la recherche d'autonomie, s'appuyer sur des processus naturels (fixation symbiotique) et gérer finement les stocks sont deux leviers majeurs. Ces choix impliquent une certaine hétérogénéité inter et intra-annuelle des productions (croissance, qualités de carcasse), avec des conséquences sur les autres acteurs du système agri-alimentaire (en amont et en aval).

FOURRAGES N ° 254 - L'autonomie Protéique en Élevage - Partie 1, 01/06/2023, 24 pages (p. 1-26)

réf. 307-007



Partie 2 : Stratégies végétales pour plus d'autonomie dans les systèmes d'élevage

JURQUET Julien / ROUILLE Benoît / BORÉ Raphaël / ET AL.

Dans ce numéro de la revue Fourrages consacré à l'autonomie protéique en élevage, cette seconde série d'articles est dédiée aux stratégies végétales dans les systèmes d'élevage. Afin de gagner en autonomie, en particulier protéique, il convient notamment de trouver des alternatives au soja importé. Plusieurs travaux de recherche œuvrent en ce sens, explorant différentes pistes. Outre le recours à des graines protéagineuses autoproduites, il est aussi préconisé de rechercher une meilleure sobriété protéique, à travers l'optimisation des rations. Parmi les pistes étudiées et rapportées dans ces articles, figurent : - la prairie pâturée (essais en agricultures conventionnelle et biologique) ; - les fourrages conservés riches en protéines (article issu d'une méta-analyse de nombreuses études) ; - les légumineuses annuelles fourragères (13 espèces étudiées sur neuf sites, en agricultures conventionnelle et biologique) ; - la fertilisation en soufre, élément qui intervient, comme l'azote, dans la composition des protéines ; - les associations graminées-légumineuses (essai en Ardenne belge en agriculture conventionnelle).

FOURRAGES N° 254 - L'autonomie Protéique en Élevage - Partie 1, 01/06/2023, 69 pages (p. 27-97)

réf. 307-008

L'abreuvement au pâturage

BULLETIN DE L'ALLIANCE PASTORALE / HERBE ET FOURRAGES CENTRE

La consommation d'eau des animaux varie selon différents facteurs : elle est plus importante si les aliments sont secs, si la température extérieure s'élève, et elle évolue en fonction du stade physiologique et de la production laitière de l'animal. Trois tableaux fournissent les consommations d'eau moyennes, dans diverses conditions, pour les vaches laitières, les vaches allaitantes et les ovins. Dans les prairies, la taille de l'abreuvoir et son débit sont à adapter, en particulier en fonction de la distance entre l'abreuvoir et la zone de pâturage. S'il n'existe pas de normes de « potabilité animale », des recommandations sur la qualité de l'eau en élevage sont néanmoins fournies par les GDS (Groupements de défense sanitaire). Cette qualité peut aussi évoluer dans le temps (chaleur...) et selon les lieux de prélèvements (source, abreuvoir...). Un point réglementaire aborde l'abreuvement au cours d'eau et les forages. Un tableau récapitule, par ressource (eau du réseau, source...), par distribution (ruisseau, tonne à eau...) et par énergie utilisée (solaire, éolienne) : les caractéristiques, les avantages et les inconvénients.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/47553>
BULLETIN DE L'ALLIANCE PASTORALE N° 944, 01/06/2023, 5 pages (p. 14-18)

réf. 307-069



Quel potentiel pour les légumineuses annuelles fourragères ? Retour sur un screening multilocal de 13 espèces

MORAND Élodie / UIJTTEWAAL A.

Les légumineuses fourragères sont une source de protéines incontournable pour les élevages de ruminants. Le potentiel de 13 espèces de légumineuses fourragères annuelles, semées à l'automne 2021 et récoltées en sortie d'hiver, a été étudié sur 9 sites répartis sur le territoire français métropolitain. Les mesures et les observations ont porté sur le potentiel de rendement et la valeur alimentaire du fourrage produit en première coupe et sur la capacité d'association des légumineuses avec différentes graminées. Il ressort que la vitesse d'installation et la précocité de redémarrage en végétation sont deux points importants permettant de maximiser la production, limiter le salissement et d'apporter une contribution notable au rendement en association avec une graminée. La teneur en matière azotée s'avère fortement corrélée au stade et plus importante chez les vesces que chez les trèfles à même date de coupe. Il semble important de pouvoir optimiser le rendement en premier cycle avec des associations alliant à la fois précocité et haute teneur protéique. Des espèces telles que la vesce velue, la féverole, mais également le trèfle incarnat et le trèfle de Micheli semblent aller dans ce sens. L'association à une espèce comme le seigle, qui facilite leur installation, est à étudier plus précisément au travers d'essais rendements et de screenings de densité hiver. Cet article fait partie d'une série de plusieurs articles dédiée aux stratégies végétales pour plus d'autonomie dans les systèmes d'élevage (Partie 2 du n °254 de la revue Fourrages).

[Lien vers la boutique : http://www.abiodoc.com/boutique/47557](http://www.abiodoc.com/boutique/47557)
FOURRAGES N ° 254 - L'autonomie Protéique en Élevage - Partie 1, 01/06/2023, 9 pages (p. 71-79)

réf. 307-009

Des brebis et des fromages au GAEC TY MOUT'

JOFFET Inès

Noëlle et Millian se sont installés sur une partie de la ferme familiale (40 ha), à Scrignac, dans le Finistère, en brebis laitières bio avec transformation à la ferme, et ils ont créé le GAEC Ty Mout'. Les parents ont quelques bœufs et des cultures de vente, tandis que la sœur, Kristel, s'est installée en céréales et meunerie. Les systèmes du GAEC et de la famille sont liés. Les agnelages ont lieu à la mi-janvier et la fromagerie ouvre en février. La production de lait se poursuit jusqu'en septembre. La moitié du lait est transformée en frais (yaourts, fromage blanc...) et le reste en tommes. La vente s'effectue sur les marchés. Les brebis pâturent 10 mois par an et sont rentrées pendant les mises-bas et le tarissement.

[Lien vers la boutique : http://www.abiodoc.com/boutique/47560](http://www.abiodoc.com/boutique/47560)
ECHO DU CEDAPA (L') N ° 168, 01/09/2023, 1 page (p. 4)
réf. 307-036

Que savoir pour habituer ses veaux au fil ?

JOFFET Inès

L'apprentissage au fil, pour les veaux, commence souvent en bâtiment, afin de minimiser le risque si des animaux s'échappent, et tôt dans la vie des veaux pour faciliter leur apprentissage. Cependant, certains éleveurs attendent que les veaux sortent pour leur apprendre le fil électrifié et d'autres laissent le veau apprendre avec sa mère (veaux sous la mère). Lorsque des limites naturelles existent (haies, talus), les veaux ne cherchent pas à franchir les fils qui sont devant. Des éleveurs témoignent de leur pratique dans ce domaine.

[Lien vers la boutique : http://www.abiodoc.com/boutique/47561](http://www.abiodoc.com/boutique/47561)
ECHO DU CEDAPA (L') N ° 168, 01/09/2023, 1 page (p. 5)
réf. 307-037



Dossier : Élever des veaux laitiers sous la mère

BROSSILLON Simon

Bruno et Florence Le Floch sont éleveurs laitiers bio à Pommerit-le-Vicomte (Côtes d'Armor), avec un troupeau de race Holstein et des vêlages étalés sur l'année. Après les vêlages, les veaux sont laissés avec leur mère, jusqu'à 3 mois pour les génisses et jusqu'à un mois pour les mâles (qui sont alors vendus). Les veaux suivent leur mère au pâturage, sauf en période hivernale où ils restent avec elle en stabulation, sans que ça ne pose de problèmes, notamment sanitaires. L'éleveur est satisfait de la croissance des veaux et constate que les vaches sont plus calmes à la traite et délivrent mieux. Le travail est moins pénible et simplifié et, comme la ferme emploie deux salariés à mi-temps, cela représente aussi un gain économique (coût de la main d'œuvre). Un tableau synthétise les avantages et les inconvénients de la pratique, d'après une enquête réalisée auprès de 20 éleveurs du Grand-Ouest et de Lorraine.

[Lien vers la boutique : http://www.abiodoc.com/boutique/47562](http://www.abiodoc.com/boutique/47562)

ECHO DU CEDAPA (L') N ° 168, 01/09/2023, 2 pages (p. 6-7)

réf. 307-038

Le kéfir en élevage

SCHRADER Cindy

Eric Le Parc, éleveur laitier bio à Cavan, dans les Côtes d'Armor, partage son expérience sur le kéfir. Il existe du kéfir de fruits et du kéfir de lait. Le kéfir, boisson fermentée, est consommé pour ses vertus (équilibre de la flore intestinale, confort digestif, immunité), par les humains et les animaux, mais il peut aussi avoir d'autres emplois. Eric Le Parc explique comment il prépare son kéfir et comment il l'utilise : lors du vêlage (pulvérisation sur la paille du box de vêlage, sur la vache, sur ses mamelles et sur le veau) ; dans l'eau des veaux en case collective ; après le curage de la stabulation et pour conserver le maïs (grain humide et ensilage).

[Lien vers la boutique : http://www.abiodoc.com/boutique/47563](http://www.abiodoc.com/boutique/47563)

ECHO DU CEDAPA (L') N ° 168, 01/09/2023, 1 page (p. 8)

réf. 307-039

"J'ai supprimé une traite sur quatre en hiver"

MECHEKOUR Franck

Installé en 2006, Benoît Décultot, producteur normand en bovins lait, à la tête aujourd'hui d'un troupeau de 70 Normandes, est passé en bio à l'hiver 2017-2018. Visant un système économe et le plus autonome possible, associé à une bonne qualité de vie, il est passé, à l'hiver 2018, à 3 traites sur deux jours, espacées de 14 à 18 heures : une traite à 6 h du matin, une autre à 20 h et une troisième le lendemain à midi, avec impasse sur celle du soir (juste pour la saison hivernale, avec des vêlages surtout groupés en mars). Encouragé par des études qui montraient que cela n'impactait que très peu la quantité de lait produit, il a pratiqué ce système jusqu'à l'hiver 2021, avec des résultats satisfaisants en termes de qualité du lait, de santé des animaux, de revenus ou encore de vie de famille. Avec le départ de sa salariée en 2022, il est passé à la monotraite en hiver pour cause de surcharge de travail, mais avec des résultats moins probants, accentués par un ensilage d'herbe de qualité insuffisante pour cause de mauvaises conditions de récolte. Il souhaite continuer la monotraite en modifiant certaines pratiques : ensilage plus précoce pour assurer sa qualité, décalage de quelques vêlages en automne. Si cela n'apporte pas de mieux, ce producteur reviendra peut-être à la suppression d'une traite sur 4 en hiver, mais avec plus de souplesse dans sa mise en œuvre pour une meilleure compatibilité avec la vie de famille.

REUSSIR LAIT N ° 377, 01/03/2023, 2 pages (p. 40-41)

réf. 307-081



Le pâturage est au bout du chemin

PLÉNIÈRE Lauriane

L'accès au pâturage passe souvent par les chemins, parfois empruntés plusieurs fois par jour en élevage laitier. Aussi, ces voies doivent être aisées et agréables pour la circulation des animaux et des éleveurs. Pour avoir des chemins durables, quelques règles sont à respecter. Tout d'abord, il convient de penser et de concevoir chaque chemin en fonction de l'usage qu'il en sera fait : le chemin sera-t-il emprunté seulement par le troupeau ou également par des engins agricoles ? Sa topographie, son revêtement, la qualité des bordures devront permettre la circulation simple et rapide des vaches, sans risques de blessures pour leurs pieds. Enfin, il est conseillé aux éleveurs de penser aussi à l'apport d'eau sur les parcelles. L'acheminement par tuyau est préconisé pour limiter le passage de la tonne à eau.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/47612>
SYMBIOSE N ° 290, 01/06/2023, 2 pages (p. 24-25)

réf. 307-017

Quizz : idées reçues sur les prairies

L'ATOUT TREFLE

Dans le cadre du projet de recherche-action Perpet (2016-2020), dédié notamment à l'étude du vieillissement des prairies et qui a vu l'implication de plusieurs groupes CIVAM, quelques idées reçues sur les prairies ont été passées au crible à travers un quiz Vrai ou faux. Quelques-unes d'entre elles sont reprises dans cet article : "Une prairie ne sera jamais aussi productive qu'une parcelle de maïs", "Ce n'est pas avec de l'herbe que je vais nourrir correctement une vache", ou encore "Les légumineuses, c'est le moteur azoté pour assurer la production de la prairie".

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/47617>
ATOUT TREFLE (L') N ° 109, 14/06/2023, 1 page (p. 10)

réf. 307-019

Produire des semences prairiales à la ferme - partie n ° 1

TERRES Tiphaine

Autoproduire ses semences ou utiliser des semences prairiales locales permet d'avoir des prairies adaptées à son contexte pédoclimatique et à ses pratiques, ainsi que de faire des économies. Ces pratiques sont testées, depuis 2021, dans les Pays de la Loire, dans le cadre du projet Climatveg. La production de semences prairiales à la ferme étant techniquement complexe, le travail réalisé en collectifs d'agriculteurs, avec l'appui d'un conseiller, est important. Le Gaec du Chemin Noir (218 ha, dont 150 ha de SFP, et 4 associés), conduit en bio et situé en Vendée, est quasiment autonome en production de semences prairiales. Les itinéraires techniques, pour la féтуque et pour le trèfle blanc (TB) et le trèfle violet (TV), sont décrits. Les rendements sont de 350 à 400 kg/ha pour la féтуque, de 100-150 kg/ha pour le TB et de 150-200 kg/ha pour le TV. Les éleveurs estiment que les économies réalisées compensent largement le temps passé.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/47619>
ATOUT TREFLE (L') N ° 110, 18/09/2023, 2 pages (p. 4-5)

réf. 307-082

Retour sur le forum « Avec le pâturage, j'y gagne ! » - Partie n ° 2

ROSSELIN Emilie

Quatre éleveurs de l'Ouest de la France témoignent de l'intérêt du pâturage sur leur ferme, en mettant en avant l'intérêt économique et l'amélioration de la qualité de vie. Parmi eux, deux sont en agriculture biologique. Le Gaec Les Rocs, à Saint-Mesmin (85), élève des vaches Montbéliardes. Sur ses 206 ha, dont 157 de SFP, il produit toute l'alimentation de ses animaux, mais aussi des légumes de plein champ et des cultures de vente. L'EARL les Bords de Sèvre, à Montcutant (79), conduit un système naisseur-engraisseur avec des vaches Parthenaises. Pour sécuriser son système, l'éleveur a conservé une surface en maïs et met ses génisses en pension dans le Marais Poitevin.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/47620>
ATOUT TREFLE (L') N ° 110, 18/09/2023, 2 pages (p. 8-9)

réf. 307-083



Prairies céréalières : pourquoi, comment ?

TERRES Tiphaine

En Vendée, à l'EARL La Pierre Plate, Luc Friconneau, éleveur de vaches laitières en système herbager, sème des mélanges céréaliers dans ses prairies depuis plus de 10 ans. Cette pratique permet de régénérer des prairies fatiguées, sans les retourner, tout en produisant du fourrage ou de la « paille de bouche », un mélange de paille et de foin qui peut être consommé par les vaches taries et les génisses. Luc prépare le sol avec une bêche roulante, puis il sème les mélanges dans les prairies en juillet-août.

[Lien vers la boutique : http://www.abiodoc.com/boutique/47621](http://www.abiodoc.com/boutique/47621)

ATOOUT TREFLE (L') N ° 110, 18/09/2023, 1 page (p. 10)

réf. 307-084

"Nous concilions production et biodiversité"

HERVÉ-QUARTIER Virginie

Après avoir repris, en 2006, la ferme céréalière familiale située dans la Drôme, Sébastien Blache, par ailleurs ornithologue, y a apporté de nombreux changements. Avec l'envie de redonner toute sa place à la biodiversité, et avec l'aide de sa compagne Elsa Gärtner installée en 2020, il a converti la ferme à l'agriculture biologique, a diversifié les productions (plantation de vergers, introduction d'ovins viande et de poules pondeuses...) et a implanté de nombreuses haies, ainsi que des zones de biodiversité non-fauchées.

REUSSIR PATRE N ° 702, 01/03/2023, 2 pages (p. 26-27)

réf. 307-095

Plus de bien-être et de valeur pour les porcs bio

HOLINGER Mirjam / FRÜH Barbara /
REBHOLZ Theresa / ET AL.

Pour accompagner les éleveurs porcins face aux nombreux défis de la filière biologique (exigences réglementaires, mais aussi des abattoirs et des consommateurs), le FiBL, en particulier en Suisse, est investi dans plusieurs projets relatifs à l'alimentation et au bien-être des porcs bio. Pour limiter la concurrence entre alimentation humaine et animale, le projet Gemüseschwein s'est penché sur la valorisation de déchets ou de sous-produits d'entreprises agroalimentaires et agricoles par des porcs. Concernant le respect du comportement naturel des porcs, le projet SchweinErleben a étudié attentivement le comportement de porcs ayant accès à un espace forestier en vue d'en déduire des recommandations. L'obligation de nourrir les porcs charcutiers avec des aliments 100 % biologiques s'est heurtée à une augmentation des teneurs en PUFA dans la viande. Il s'agit d'acides gras polyinsaturés dont la présence dans la graisse de porc, lorsqu'elle dépasse un certain seuil, est pénalisée financièrement par les acheteurs. Le projet Porc bio 100.0 a recherché, de 2017 à 2020, des solutions techniquement et économiquement raisonnables. Pour finir, il est rappelé que les porcs ont besoin de fourrages grossiers dans leur alimentation, ce qui permet de couvrir leurs besoins nutritionnels, mais qui procure aussi des avantages sur leurs comportements et leur santé.

BIOACTUALITÉS N ° 6/23, 21/07/2023, 5 pages (p. 6-11)

réf. 307-097



Production porcine : Une maîtrise du coût alimentaire plus que jamais nécessaire

ROCHE Fabrice / MIRANES Louise

Face à l'augmentation du prix des matières premières et aux fortes difficultés de commercialisation actuelles, les éleveurs de porcs bio cherchent des solutions, notamment pour réduire les coûts alimentaires, post-clé de dépenses. Cet article présente des stratégies mises en place par des éleveurs de Nouvelle-Aquitaine. Elles concernent : la simplification du programme alimentaire avec deux, voire un aliment pour tous les types d'animaux de l'élevage ; l'incorporation plus importante de sous-produits d'origine locale (drêches, son, légumes, petit lait...) ; ou encore l'ajout de fourrages pâturés et/ou conservés dans la ration. Au final, selon les possibilités, le type d'élevage ou les objectifs des éleveurs, plusieurs stratégies sont possibles. Dans tous les cas, il reste important de faire attention aux réelles plus-values de ces adaptations, variables notamment selon le type d'élevage (plein air ou bâtiment) et pas forcément d'ordre économique (ex. amélioration du bien-être animal avec le pâturage ou la consommation de sous-produits). De même, il faut prendre en compte la surcharge de travail pour l'éleveur qu'elles peuvent engendrer.

https://nouvelle-aquitaine.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/National/FAL_commun/publications/Nouvelle-Aquitaine/CRANA_BIO/PROFILBIO_NUMERO_18_-_MARS_2023.pdf
PROFILBIO N ° 18, 01/03/2023, 3 pages (p. 7-9)

réf. 307-090

L'élevage laitier biologique au nord de la Nouvelle-Aquitaine : Des systèmes mieux maîtrisés avec l'expérience

ANDREAU Marion

90 exercices d'élevages bovins lait biologiques de l'ex-Poitou-Charentes ont été analysés, avec un focus sur les coûts de production, au regard du degré d'ancienneté en AB des fermes. Ainsi, 41 exercices concernant 17 fermes engagées en AB (hors conversion) depuis 5 ans ou moins ont été comparés à 49 exercices issus de 19 fermes en bio depuis plus de 5 ans. L'analyse démontre l'effet positif de l'expérience en AB sur les performances des systèmes. Ainsi, le groupe des fermes en bio depuis plus de 5 ans assure globalement une meilleure productivité animale, une meilleure efficacité économique, des systèmes mieux maîtrisés d'un point de vue technique et pour le travail, ou encore une baisse des frais d'élevage ou des aliments achetés. Cependant, dans tous les cas, il est nécessaire d'avoir un prix du lait rémunérateur pour tous ces systèmes et le contexte actuel d'inflation, de baisse des aides et du faible prix du lait risque de ternir les résultats observés, malgré la pertinence technico-économique et la résilience de ces fermes basées sur l'autonomie alimentaire et le pâturage.

https://nouvelle-aquitaine.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/National/FAL_commun/publications/Nouvelle-Aquitaine/CRANA_BIO/PROFILBIO_NUMERO_18_-_MARS_2023.pdf
PROFILBIO N ° 18, 01/03/2023, 3 pages (p. 16-18)

réf. 307-091



"Je mise sur un système low cost sans stabulation"

PRUILH Costie

Hicham Legrand a repris, en 2019, une ancienne ferme de taurillons, dans le Morbihan. Il s'est installé en bio et a décidé de transposer un système néozélandais sur sa ferme de 50 hectares, selon les bases suivantes : rester simple et faire du lait low-cost avec un maximum de pâturage. En effet, en Nouvelle-Zélande, les éleveurs estiment que 50 % du profit vient du système low-cost, que 33 % est issu du rendement laitier par hectare et que 17 % provient du rendement par vache. Le troupeau de Hicham, constitué de 86 vaches kiwis (nécessité, pour lui, d'avoir une race rustique), à 2800 l/an, pâture au maximum, selon un pâturage tournant dynamique, avec un chargement instantané élevé (2 UGB/ha) sur une herbe de qualité. En monotraite, les vaches sont tariées deux mois à partir de fin novembre et les vêlages sont concentrés sur 10 semaines dès fin janvier. Les charges de structure sont réduites et concernent surtout la salle de traite et la laiterie. Les veaux sont en nurserie jusqu'à 4 semaines, puis dehors par tous les temps. Ce producteur réalise de l'enrubannage, seul complément pour les vaches traitées. Le pâturage de balles de foin (bale grazing), achetées à un voisin, est pratiqué en hiver avec les vaches tariées pour prolonger le pâturage. En phase de lancement, ce système a produit des résultats prometteurs (EBE de 67 000 € en 2021 pour 21 000 € d'annuités), résultats qui devraient s'améliorer avec la montée du nombre de litres de lait produits par hectare, actuellement de 3 900 l/ha, l'objectif étant d'atteindre 6 800 l/ha (soit 4000 l par vache et par an).

REUSSIR LAIT N ° 378, 01/04/2023, 3 pages (p. 26-28)

réf. 307-092

"Moins de brebis, toujours autant d'agneaux"

MOREL Bérenger

En 2018, Sabine Lopez et Julien Bonnet, en couple et installés dans le Vaucluse, ont fusionné leurs exploitations en un GAEC comptant, à ce jour, 2 sites et 380 brebis. Suite à la fusion, le troupeau ovin, des brebis Préalpes du Sud, a compté jusqu'à 550 têtes. Les éleveurs ont fait le choix de diminuer ce nombre pour améliorer l'autonomie (qui est actuellement de 100 % en fourrages et de 93 % en protéines) et pour avoir plus de temps pour améliorer leurs pratiques. Ainsi, ils sont passés d'une à deux périodes d'agnelages, ont mis en place une politique de réforme « sévère », ont amélioré les conditions d'élevage et ont conduit un important travail de sélection (par exemple, sur la conformation des agneaux ou la prolificité). Aujourd'hui, avec moins de brebis, ils produisent autant d'agneaux qu'avant, qu'ils valorisent en vente directe et en bio depuis 2018. Les projets (passés, en cours ou à venir) sont nombreux pour faire évoluer l'exploitation avec, par exemple : la mise en place de prairies multi-espèces ; le souhait de surfaces de pâturage complémentaires (ex. le pâturage d'interrangs de lavande ou de sites en contrat d'agri-photovoltaïsme) ; la recherche de la meilleure valorisation de la pousse de l'herbe ; la construction à venir d'une nouvelle bergerie pour rapatrier le troupeau ovin sur un seul site, avec la création d'un laboratoire de transformation de la viande ou encore d'un atelier porcin sur l'ancienne bergerie, afin d'élargir l'offre en viande pour la vente directe. Sur cette ferme, l'intérêt de chaque nouveau projet est estimé par le gain économique et le temps de travail.

REUSSIR PATRE N ° 703, 01/04/2023, 3 pages (p. 28-30)

réf. 307-093



Space, salon international de l'élevage à Rennes : Une filière bio dynamique, contre vents et marées ; Démarche bas carbone : Quels intérêts pour les éleveurs bio ?

RIPOCHE Frédéric

Le Space, salon de l'élevage à Rennes, fut l'occasion, pour les acteurs des filières bio, de revenir sur la situation actuelle de crise avec, pour tous, l'idée de faire face malgré tout. Si l'élevage est fragilisé, que l'on n'observe plus, ou presque, de conversions, mais plutôt des déconversions, et qu'à cela s'ajoute le problème de renouvellement des générations, il faut malgré tout préparer l'avenir. Un des leviers peut être la restauration hors domicile, mais il faut alors un vrai élan de fond et pas seulement des démarches isolées de collectivités, afin notamment d'atteindre les objectifs d'Egalim. Réfléchir à vendre autrement, plus en local est aussi une piste à creuser. Par ailleurs, quid des démarches bas carbone en développement ? Si des cadres sur lesquels s'appuyer existent, comme celui sous l'égide du ministère de la Transition Énergétique, à ce jour, les crédits carbone, valant entre 30 et 40 euros par tonne de CO₂, ne sont pas assez élevés pour couvrir « le coût d'une démarche bas carbone », surtout pour un projet individuel de producteur. De plus, les producteurs bio, avec des pratiques déjà plus vertueuses en matière d'émissions de CO₂, ont moins de marge d'amélioration qu'en conventionnel. Malgré tout, il faut rester en veille sur ce marché en développement : les bio ont leur place et ont intérêt à s'en emparer.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/47699>
BIOFIL N ° 150, 01/11/2023, 5 pages (p. 11-15)

réf. 307-104

Le devenir des veaux laitiers : Etude des freins et des leviers sociotechniques à une meilleure valorisation des veaux laitiers

VANCOILLIE Léa

Le projet Synergies Bio & Non Bio vise à étudier les transpositions de connaissances et de pratiques entre systèmes agricoles biologiques et conventionnels. Un des volets de ce projet a consisté à étudier le devenir des veaux laitiers, bio et non bio. Les connaissances relatives à ce sujet, couvrant l'ensemble de la filière, de la fourche à la fourchette en passant par la réglementation, ont été explorées dans le cadre d'un stage. Ainsi, différentes stratégies et pratiques ont pu être identifiées dans le but de répondre à quatre grands enjeux : le bien-être des animaux, la rentabilité des systèmes, la cohérence des systèmes bio et l'empreinte carbone de la production de viande bovine. Une partie d'entre elles sont recensées dans ce document. Il s'agit d'expérimentations (projets VALOVEAU, RENOUVEAU, VALOMALEBIO et PREVEAU), de témoignages d'agriculteurs bio (Eric Guihery et Germain Gougeon, en Mayenne), de démarches de structuration de filières (filiale EJENDU, démarche HERBOPACK, la Bille Bleue, Jersiais haut de gamme-JA Gastronomie), ou encore d'activation de leviers à l'échelle du consommateur (Étiquette BEA (Bien-être animal)). De nouvelles pratiques de production, en bio et/ou conventionnel, sont proposées comme, par exemple, la production de carcasses légères à partir de veaux laitiers, l'engraissement des veaux laitiers dans des élevages allaitants voisins, la mise en avant de la valorisation de surfaces herbagères, le développement d'élevages mixtes, etc.

2023, 15 p., éd. ITAB (Institut de l'agriculture et de l'alimentation biologiques) / INSTITUT DE L'ÉLEVAGE

réf. 307-068



Diagnostic sociotechnique de la valorisation des veaux laitiers

VANCOILLIE Léa

Cette présentation (diaporama) rapporte les travaux de Léa Vancoillie, menés lors d'un stage co-encadré par l'Itab et l'Institut de l'Élevage (Idele). Réalisé en 2023 dans le cadre du projet Synergies Bio & Non Bio, ce stage a notamment permis de réaliser un diagnostic sociotechnique de la valorisation des veaux laitiers (bio et non bio), veaux qui, avec la spécialisation de l'agriculture depuis l'après-guerre, sont encore aujourd'hui peu valorisés. Après une présentation de la méthodologie mise en œuvre, un état des lieux de la valorisation est présenté (voies, acteurs impliqués, flux), avec des focus sur la filière bio. Le diagnostic en tant que tel a permis d'identifier plusieurs freins économiques, techniques, ou encore sociétaux. Les principaux sont liés aux comportements des consommateurs (prix de la viande de veau, baisse de la consommation de cette viande) et à la spécialisation des productions (races et pratiques inadaptées). Des leviers sont proposés : mieux informer le consommateur (étiquette Bien-Être Animal BEA), créer de la référence (exemples des projets Tripl'Scotch et VALOMALEBIO), ou encore organiser les filières (exemples des démarches HERBOPACK, EJENDU, Jersiais haut de gamme de JA Gastronomie).

2023, 32 p., éd. ITAB (Institut de l'agriculture et de l'alimentation biologiques) / INSTITUT DE L'ÉLEVAGE

réf. 307-094



PRODUCTIONS VÉGÉTALES

ARBORICULTURE

Réduction des produits phytosanitaires en arboriculture

LABEYRIE Baptiste / DRUT Baptiste /
CHARTIER Nicolas / ET AL.

La publication de la synthèse nationale des résultats du réseau DEPHY FERME arboriculture fournit des données encourageantes : entre leur entrée dans ce réseau et la moyenne triennale 2018-2020, les systèmes de culture concernés ont réduit de 35 % leur usage de produits phytosanitaires (hors produits de biocontrôle), une réduction qui concerne toutes les catégories de produits. Le recours aux produits phytosanitaires les plus préoccupants a aussi fortement diminué, alors que celui aux produits de biocontrôle a augmenté de 30 %, ce qui témoigne d'une substitution partielle par ces produits. Les leviers d'action mobilisés sont nombreux et diversifiés. Pour la gestion des ravageurs, les leviers les plus fréquemment cités par les agriculteurs sont la confusion sexuelle, les micro-organismes auxiliaires, ou encore la lutte biologique par conservation. Pour la gestion des adventices, le désherbage mécanique est largement utilisé. Dans le même temps, les rendements sont restés stables. Ce réseau DEPHY FERME arboriculture compte 211 exploitations. Parmi celles-ci, 145 constituent l'échantillon dédié à l'étude de l'IFT, dont 35 % sont conduites en agriculture biologique.

<https://www.ctifl.fr/reduction-des-produits-phytosanitaires-en-arboriculture-infos-ctifl-390>

INFOS CTIFL N ° 390, 01/04/2023, 7 pages (p. 52-58)

réf. 307-002

Cloque du pêcher et sensibilité variétale, bilan de 10 années d'études

RUESCH Julien / COURTHIEU Nathalie /
MONTROGNON Yannick / ET AL.

Depuis 2012, en France, le réseau national d'évaluation des nouvelles variétés de pêche et de nectarine a étoffé son dispositif avec des vergers dédiés à l'identification des variétés les plus sensibles et les moins sensibles aux maladies et ravageurs, dont la cloque du pêcher. Le dispositif évalue les variétés sur des vergers sans traitements fongicides ou insecticides. Une étude a évalué plus de 70 variétés à ce jour et identifié une variété très peu sensible à la cloque, Royal Maid® ZAI718Pcov, au niveau de tolérance proche de la variété Bénédicte® Meydictecov, la référence pour la tolérance à la cloque, et deux variétés peu sensibles : Tonicsun® Crisplovacov et Pamelacov. Un travail important au niveau de la création variétale reste à accomplir pour disposer de variétés tolérantes ou multitolérantes.

<https://www.ctifl.fr/cloque-du-pecher-et-sensibilite-varietale-bilan-de-10-annees-d-etudes-infos-ctifl-392>

INFOS CTIFL N ° 392, 01/06/2023, 9 pages (p. 30-38)

réf. 307-030

Poire : Assainir sans tarder contre l'agrile du poirier

DELARUE Emmanuel

La réémergence d'*Agrilus sinuatus* (agrile) menace les vergers des arboriculteurs biologiques, et en particulier les jeunes plantations de poiriers. Les filets Alt'carpo sont une protection, mais ils sont à installer sur des vergers sains. Rabattre les jeunes scions permet de limiter les infestations, ainsi que d'avoir des arbres en bonne santé. Claude Vignaud, arboriculteur bio à Graveson, dans les Bouches-du-Rhône, estime que le problème reste gérable, mais à condition de réagir très tôt. Dès le mois de juin, il passe ainsi environ trente heures par hectare à supprimer, avec un sécateur, les rameaux atteints.

REUSSIR FRUITS ET LEGUMES N ° 434, 01/01/2023, 2 pages (p. 32-33)

réf. 307-073



Prendre garde à la grenade

GALBRUN Claudine

La grenade peut être une culture de diversification, mais sa production n'est pas si simple : gel printanier qui fait souffrir les jeunes arbres, pluies printanières qui peuvent impacter la floraison, besoin d'irrigation en cas de sécheresse pour éviter les éclatements de fruits pour certaines variétés. Actuellement, 95% des grenadiers français sont conduits en agriculture biologique. Les débouchés se partagent principalement entre les fruits frais (petit marché) et le jus de fruits, avec un marché qui risque d'atteindre bientôt sa maturité. La vente de proximité semble une meilleure sécurité pour les producteurs.

REUSSIR FRUITS ET LEGUMES N ° 434, 01/01/2023, 2 pages (p. 28-29)

réf. 307-074

CONTRÔLE DES ADVENTICES

Semis de betteraves avec le robot : l'éloge de la lenteur

DEBUIRE Lucie

Deux agriculteurs biologiques de la Somme, Nicolas Frévin et un collègue maraîcher, utilisent le robot Farmdroïd pour le semis et le désherbage de leurs betteraves (15 ha au total). L'achat a été réalisé dans le cadre de la CUMA d'Embréville, avec une subvention de l'Europe. Avant de démarrer le travail sur une parcelle, le robot effectue le tour, supervisé par l'agriculteur. Il est équipé de quatre panneaux solaires, ce qui lui assure une bonne autonomie, et il transporte des semences pour 3 ou 4 ha. Avec ce robot, des frais d'entretien sont à prévoir, mais ils sont compensés par les économies de main d'œuvre sur le désherbage manuel. La préparation du terrain reste le principal frein, ainsi que la fragilité de l'outil, le volet informatique étant difficilement réparable par les agriculteurs eux-mêmes. Ces derniers sont néanmoins satisfaits de l'outil.

ENTRAID' N ° 466, 01/07/2023, 2 pages (p. 31-32)

réf. 307-071

GRANDES CULTURES

Avis d'agriculteur : Maxime Jolivet, 170 ha en bio à Ambronay, Ain

GLORIA Christian

Dans cet encart, Maxime Jolivet, agriculteur dans l'Ain, explique comment il utilise sa herse étrille de 16 m de large et sa bineuse Garford (8.8 m avec guidage caméra) pour désherber ses maïs, bio et conventionnels : faux-semis et hersage en pré et en post-semis, puis binage après la levée du maïs en culture biologique.

REUSSIR GRANDES CULTURES N ° 377, 01/03/2023, 1 page (p. 28)

réf. 307-065

Créer un atelier meunerie dans une ferme en agriculture biologique

MOINET Kristel / HAEFLIGER Max

Ce document a pour but de montrer les principaux points à prendre en compte pour la mise en œuvre d'un atelier de mouture dans une ferme céréalière pratiquant l'agriculture biologique : - la récolte ; - le stockage et les méthodes de lutte contre les ravageurs et les maladies ; - le triage ; - le déplacement des grains ; - la mouture. Le document fournit ainsi des informations sur l'équipement requis pour la transformation de céréales (trieurs, moulins, etc.) et propose des repères économiques pour chiffrer son projet (coût de production du blé et de la farine, prix de vente moyens, marge brute...).

https://www.bio-aude.com/wp-content/uploads/2023/12/WEB_2023_BIOCIVAM_FicheMeunerie.pdf

2023, 16 p., éd. BIOCIVAM DE L'AUDE (BIOCIVAM 11)

réf. 307-044



Les couverts végétaux en système culture

ROLLAND Céline

La mise en place de couverts végétaux dans les rotations culturales bio présente de nombreux avantages : structuration du sol, maintien de la fertilité, fixation de l'azote de l'air... Ils permettent aussi de répondre à certaines exigences réglementaires, comme la directive nitrates, ou la MAEC Eau qui exige que 90 % des terres arables soient couvertes au moins 10 à 11 mois de l'année selon le type d'intercultures (longue ou courte). Toutefois, leur mise en place nécessite réflexion et technicité : quel couvert ou mélange choisir en fonction du contexte pédoclimatique, de la période de disponibilité de la parcelle, de la rotation, des objectifs recherchés par l'agriculteur ? Cet article, qui s'appuie sur des expérimentations réalisées en stations ou en fermes, apporte quelques éléments de réflexion pour la mise en place de couverts d'automne.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/47611>
SYMBIOSE N ° 290, 01/06/2023, 2 pages (p. 22-23)

réf. 307-016

JARDINAGE

Étonnantes nêfles

JULLIEN Jérôme

Cet article présente deux types de néfliers, différents et complémentaires, qui peuvent être cultivés au verger ou au jardin : le néflier du Japon (ou bibacrier), qui produit au printemps, et le néflier d'Allemagne, dont les nêfles sont consommées à l'automne, après les premières gelées. Alors que le néflier d'Allemagne est un arbre local, rustique et résistant au froid, le néflier du Japon a besoin de températures supérieures à -5 °C pour fructifier : opter pour une culture en pot pour ce dernier permettra de le faire hiverner à l'abri. À noter aussi que, à l'inverse du néflier du Japon, qui est planté en sujet isolé au verger, le néflier d'Allemagne s'intègre très bien à une haie ou un taillis, et favorise la présence de biodiversité. Cet article fournit des techniques de culture, de la plantation à la récolte.

QUATRE SAISONS (LES) N ° 263, 01/11/2023, 4 pages (p. 50-53)
réf. 307-066

50 plantes qui résistent à tout !

JULLIEN Jérôme / JULLIEN Elisabeth

Les plantes sont les premières à pâtir du changement climatique et de ses aléas : sécheresse, canicule, gel tardif, vent fort, maladies et ravageurs opportunistes... Ces aléas rendent la culture et la survie des végétaux de plus en plus difficiles. Heureusement, certains végétaux sont plus robustes que d'autres et peuvent contribuer à un jardin plus résilient et moins contraignant à entretenir. Cet ouvrage présente 50 plantes résistantes aux aléas climatiques en fournissant pour chacune : les utilisations, la diversité, la résistance, des conseils de culture et quelques bonnes idées (astuces de culture). Parmi ces plantes, figurent des légumes, des arbres fruitiers, des plantes ornementales. En fin d'ouvrage, des listes de plantes sont proposées, selon différentes catégories (arbres exotiques, légumes économes en arrosage, plantes pour bouquets ou pour faire de l'ombre, plantes résistantes aux embruns, etc.).

2023, 144 p., éd. ÉDITIONS EYROLLES

réf. 307-042

L'Agenda 2024 du jardinier bio et son calendrier lunaire

CHIOCA Marie / BOSSE-PLATIERE Antoine

L'Agenda du jardinier bio rappelle, semaine après semaine : le calendrier lunaire, les types de légumes (fruit, racine, feuille, fleur) et les travaux du jardin à réaliser (au potager, au verger et au jardin d'ornement). Des adresses utiles pour se procurer graines, plants, engrais/amendements, produits de traitement, pièges/lutte biologique, matériels et outils (serres, outils de jardinage, moulins, presses...) sont proposées. Dans les espaces de notes, le jardinier peut consigner les événements du jardin : dates et lieux de semis et de plantation, variétés choisies, dates des levées, des récoltes, phénomènes climatiques. Des éléments techniques sont aussi apportés pour la réussite des cultures (rotations, familles botaniques, composition des engrais et amendements, associations de légumes...). Des recettes pour cuisiner les récoltes sont proposées.

2023, 160 p., éd. ÉDITIONS TERRE VIVANTE

réf. 307-108



MARAÎCHAGE

Dossier : Des alternatives pour protéger le melon

DUBON Guy / BARGAIN Véronique

Le projet Agrécomel a pour objectif de combiner les leviers agroécologiques utilisables en culture de melon pour réduire les fréquences de traitement, dans un contexte conventionnel. Les leviers testés sont : les variétés résistantes (à la colonisation par un puceron et à la transmission des virus), les lâchers d'auxiliaires, les plantes sentinelles (très sensibles à une maladie ou à un ravageur), l'augmentorium (couverture d'un foyer de pucerons avec un filet qui laisse passer les auxiliaires) et la pose de coupelles sous les fruits contre les taupins. Par ailleurs, le projet Synergies, porté par l'ACTA et terminé fin 2022, a permis de tester des pratiques agroécologiques de gestion de la fusariose en culture de melon et d'ail, notamment avec des apports de matière organique (fumier ou compost). Trois composts ont été testés (Tradivert, marc de raisins, compost du FiBL avec mélange de fumiers et de déchets verts). Seul ce dernier compost a permis de diminuer les attaques de fusariose. Un outil d'aide à la décision, DEXI Fom melon, pour évaluer le risque de fusariose, a été mis au point dans le cadre de ce projet.

REUSSIR FRUITS ET LEGUMES N ° 434, 01/01/2023, 7 pages (p. 43-49)

réf. 307-075

Comment appréhender les aléas climatiques en maraîchage

BRYKALSKA Maria

En s'appuyant sur le témoignage de Bruno Junquet, maraîcher bio à Itxassou (64), cet article donne des éléments permettant de réagir face à des aléas climatiques en maraîchage. Ainsi, après un dégât de grêle, il faut : - Avertir les clients qui ne pourront pas être livrés ; - Simplifier sa semaine de vente pour se concentrer sur la remise en état ; - Identifier les cultures vendables en urgence et les matériels endommagés à changer ; - Gérer une nouvelle planification et rechercher des plants/semences auprès des fournisseurs ; - Traiter les légumes qui peuvent repartir pour aider à la cicatrisation (purin de consoude et héliocuivre, argile bentonique...) ; - Essayer de ne pas perdre sa clientèle (garder sa place sur le marché...) ; - Planter des cultures à cycle court. Pour faire face aux canicules et aux coups de chaud, une solution est l'ombrage des serres : blanchiment avec une peinture adaptée ou filet d'ombrage. Diversifier les ateliers et travailler en réseau permet de mieux faire face aux aléas sur le long terme.

LA LETTRE DE L'AGRICULTURE DURABLE N ° 106, 01/10/2023, 2 pages (p. 6-7)

réf. 307-049

Les jardins du Nootboom cultivent la biodiversité

PÉRON Lolita / PRESS Aletheia

Louise et Bertrand Devienne se sont installés en bio, en 2014, sur 8 ha de friche, à Bailleul (Nord), où ils ont créé la ferme maraîchère Les jardins du Nootboom. Ils ont aménagé le terrain pour qu'il se rapproche d'un biotope naturel (plantation de haies, création d'une mare), ce qui a permis d'augmenter la biodiversité naturelle (insectes, oiseaux). Une trentaine de légumes sont cultivés sur des îlots de 1 ha et sous trois serres. 2000 m² de vergers ont été plantés avec des essences locales, vergers dans lesquels un poulailler mobile a été installé. Le couple transforme une partie de sa production et favorise les circuits courts.

REUSSIR FRUITS ET LEGUMES N ° 436, 01/03/2023, 2 pages (p. 48-49)

réf. 307-077



Savoir-faire : Protéger ses aubergines

BUÉ Manu

En bio, l'aubergine est l'un des légumes ratatouille les plus compliqués à protéger des bioagresseurs : acariens, pucerons, doryphores, thrips, punaises... D'autant plus que les auxiliaires sont, à l'inverse, difficiles à installer. Cet article propose une série de conseils aux maraîchers, des méthodes préventives à la gestion en cours de culture de l'aubergine : propreté de l'abri, piégeage, filets, maîtrise de l'hygrométrie et de la température à des niveaux optimaux, etc. Un tableau présente les principaux ravageurs de l'aubergine et les auxiliaires qui peuvent permettre d'en venir à bout.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/47610>
 SYMBIOSE N ° 290, 01/06/2023, 2 pages (p. 20-21)

réf. 307-015

Projet MMBio : Action 2 : Synthèse des expérimentations conduites sur les pratiques innovantes issues des microfermes maraîchères

CONSEIL Mathieu / GALIMARD Anne-Laure /
 LASNE Pierre / ET AL.

Dans le cadre du projet Casdar MMBio (Microfermes Maraîchères Biologiques : Acquisition de références techniques et économiques pour des systèmes de microfermes maraîchères diversifiées multiperformants en Agriculture Biologique), des essais ont été conduits, dans différentes stations d'expérimentation, sur des pratiques innovantes issues de microfermes maraîchères. Ces pratiques sont : les associations de cultures, la densification de cultures et l'apport d'amendements organiques. L'ITAB (station Awen Bio, Suscinio) et INRAE (UE Maraîchage, Alénia) ont travaillé sur des expérimentations sous abris ciblées sur l'association d'une culture de poivron à des cultures basses (salade, persil, oignon...). Comme pour l'expérimentation suivante, ces associations de cultures sont additives, c'est-à-dire que la densité de plantation n'est pas réduite par rapport à une culture seule, ce qui correspond donc aussi à de la densification des cultures. Le GRAB (Avignon) et le CTIFL (Bellegarde) ont expérimenté, en plein champ, l'association de courges butternut et de maïs doux, ainsi que des apports de composts composés de différentes sources de matière organique. Les résultats montrent qu'une association de cultures de courge butternut et de maïs doux entraîne une réduction du rendement commercialisable en courge butternut. La SERAIL (Brindas) et la Chambre d'Agriculture de Côte d'Or (Bretenière) ont mis en place des essais en plein champ ciblés sur la densité de semis en culture de carotte, ainsi que sur la fertilisation. Les variétés de carottes utilisées sur les deux sites sont issues des mêmes lots de graines, variété Napoli (Bejo) pour les carottes bottes et Nipomo (Bejo) pour les carottes conservation. Les modalités et les résultats de tous ces essais sont présentés dans le document.

https://wiki.itab-lab.fr/espacemaraichage/?MMBio-Experim/download&file=MMBIO_1.pdf

2023, 10 p., éd. ITAB (Institut de l'agriculture et de l'alimentation biologiques) / CTIFL (Centre Technique Interprofessionnel des Fruits et Légumes)

réf. 307-085



Cahier pratique 1 : Accueillir et conseiller les porteurs de projets de microfermes maraîchères en agriculture biologique

BERNADAS G. / CONSEIL M. / MIGNOT L. / ET AL.

Ce guide est issu de la collection des cahiers pratiques du projet Casdar MMBio (Microfermes Maraîchères Biologiques : Acquisition de références techniques et économiques pour des systèmes de microfermes maraîchères diversifiées multiperformants en Agriculture Biologique). Il s'adresse particulièrement aux futurs candidats à l'installation qui en sont au début de leur projet, et aux personnes susceptibles d'être leur première prise de contact pour du conseil et pour un éventuel accompagnement (formateurs, conseillers...). Il fournit des éléments permettant de caractériser les microfermes maraîchères bio, et des repères pour questionner et évaluer le projet et son porteur, ses envies, ses besoins et ses compétences. L'objectif est de faciliter l'identification des points de vigilance à avoir sur le projet au cours d'un premier échange entre le porteur de projet et le conseiller. Une grille de questionnement « Questionner votre projet d'installation », complémentaire de ce cahier pratique, est également disponible : <https://tinyurl.com/rmzfsypt>

https://wiki.itab-lab.fr/espacemaraichage/?MMbio-idee/download&file=01_Cahier_Technique_PAI_VF_reluVF_1.pdf
2023, Cahier pratique (28 p.) + Grille de questionnement (10 p.), éd. ITAB (Institut de l'agriculture et de l'alimentation biologiques)
réf. 307-086

Cahier pratique 2 : Accompagner un porteur de projet dans la conception et le démarrage de sa microferme maraîchère biologique

CALANDOT H. / CONSEIL M. / GARABÉ M. / ET AL.

Ce guide est issu de la collection des cahiers pratiques du projet Casdar MMBio (Microfermes Maraîchères Biologiques : Acquisition de références techniques et économiques pour des systèmes de microfermes maraîchères diversifiées multiperformants en Agriculture Biologique). Il s'adresse particulièrement aux candidats à l'installation qui ont déjà dressé les contours de leur projet et aux personnes accompagnant le porteur de projet. Il fournit des lignes directrices pour définir, de manière opérationnelle, son projet d'installation en microferme. L'objectif est de guider la réflexion des porteurs de projet et de leurs conseillers sur différents axes de conception du projet : identifier ses capacités et ses besoins, trouver son foncier, identifier le potentiel de son territoire, définir sa stratégie commerciale en fonction de son marché, définir son système de production, se financer. Une grille de questionnement « Réflexion sur les axes de conception nécessaires pour conforter son installation », complémentaire de ce cahier pratique, est également disponible : <https://tinyurl.com/mrywvwvr>

https://wiki.itab-lab.fr/espacemaraichage/?MMBio-Projet/download&file=02_Cahier_Technique_PP_VF_reluVF.pdf
2023, Cahier pratique (50 p.) + Grille de questionnement (13 p.), éd. ITAB (Institut de l'agriculture et de l'alimentation biologiques)
réf. 307-087



Cahier pratique 3 : Accompagner un maraîcher installé dans l'évaluation et l'amélioration de sa microferme

BERRY D. / CONSEIL M. / HERVOUET C. / ET AL.

Ce guide est issu de la collection des cahiers pratiques du projet Casdar MMBio (Microfermes Maraîchères Biologiques : Acquisition de références techniques et économiques pour des systèmes de microfermes maraîchères diversifiées multiperformants en Agriculture Biologique). Il s'adresse particulièrement aux maraîchers déjà en activité, ainsi qu'aux conseillers et aux personnes qui les accompagnent. Il peut aussi intéresser des maraîchers sur le point de démarrer leur activité. Ce guide traite de l'intérêt de suivre certaines variables du système dans un but de compréhension et de comparaison (chiffre d'affaires rapporté à la surface cultivée, surface gérée par maraîcher, productivité du travail...). Il fournit également des informations sur les pratiques liées à l'intensification des petites surfaces : la densification temporelle (multiplication du nombre de cultures, par an, sur une même unité de surface), la densification spatiale (augmentation de la densité de semis ou de plantation), les associations de cultures, les techniques alternatives au travail du sol et à la gestion des adventices.

https://wiki.itab-lab.fr/espacemaraichage/?MMBio-ferme/download&file=03_Cahier_Technique_Producteurs_VF_reluVF.pdf

2023, 32 p., éd. ITAB (Institut de l'agriculture et de l'alimentation biologiques)

réf. 307-088

Cahier pratique 4 : Mettre à disposition du foncier pour l'installation d'une microferme maraîchère biologique

CALANDOT H. / CONSEIL M. / DELESTRE A.-C. / ET AL.

Ce guide est issu de la collection des cahiers pratiques du projet Casdar MMBio (Microfermes Maraîchères Biologiques : Acquisition de références techniques et économiques pour des systèmes de microfermes maraîchères diversifiées multiperformants en Agriculture Biologique). Il s'adresse particulièrement aux bailleurs de foncier, c'est-à-dire aux personnes physiques ou morales susceptibles de mettre à disposition du foncier. Il peut s'agir de collectivités territoriales, d'agriculteurs ou de tout autre acteur souhaitant valoriser tout ou partie d'une terre par l'installation d'une microferme maraîchère bio. Ce guide fournit des informations sur les freins et les leviers d'action pour accompagner et faciliter l'installation de maraîchers bio sur du foncier mis à disposition par un tiers. L'objectif est de donner des éléments permettant au bailleur d'apprécier l'adéquation entre le foncier qu'il souhaite proposer (qualité agronomique, microclimat, accès à l'eau, infrastructures, matériel...) et un projet de microferme maraîchère biologique. Pour faciliter l'installation d'une microferme, il est opportun de s'engager sur la durée par la proposition d'un bail, de proposer un accès à l'eau et à l'électricité, mais aussi la disponibilité d'un logement à proximité ou l'implication dans les débouchés et la communication.

https://wiki.itab-lab.fr/espacemaraichage/?MicromaraichageCollectivites/download&file=04_Cahier_Pratique_Bailleurs_de_Foncier_VF_ReluVF.pdf

2023, 28 p., éd. ITAB (Institut de l'agriculture et de l'alimentation biologiques)

réf. 307-089



PROTECTION PHYTOSANITAIRE

Pesticides : Au péril de l'expertise

PÉAN Valérie

Certains pesticides et leurs usages sont sources de vifs débats : avis d'experts contradictoires, interventions de lanceurs d'alerte, lobbying, ou encore décisions politiques contestées sèment le trouble auprès des consommateurs. À l'échelle française, l'Anses est l'agence de sécurité sanitaire en charge d'évaluer les risques - depuis sa création en 1998 - mais aussi de gérer en partie ces risques grâce à l'instruction des AMM (Autorisations de Mise sur le Marché), créées dans la loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt de 2014. Ainsi, ces deux rôles, qui avaient été volontairement séparés, sont à nouveau gérés en partie par une seule et même structure. À travers ce dossier, l'auteure décrypte ce fonctionnement et ses écueils, éclairée par les regards de Catherine Dargemont, directrice de recherche au CNRS et ancienne membre du conseil scientifique de l'Anses, de Charlotte Grastilleur, directrice du pôle "produits réglementés", et de Mathieu Schuler, responsable du pôle "sciences pour l'expertise" de l'agence.

https://revue-sesame-inrae.fr/sesame/sesame_N14-nov-2023-Mission_agrobiosciences_Inrae-web.pdf
SÉSAME N° 14, 01/11/2023, 6 pages (p. 22-27)

réf. 307-006

SOL

Toxicité du cuivre : Certains sols sont plus exposés

ROSE Frédérique

Plusieurs projets de recherche se sont penchés sur la question de la contamination des sols par le cuivre. Si les fortes concentrations se trouvent dans les horizons de surface, on sait aussi que les sols acides sont les plus problématiques. C'est notamment ce qu'a pu montrer le projet européen Coppereplace, associant des partenaires français, espagnols et portugais. Ces derniers ont suivi l'écotoxicité du cuivre dans dix sols viticoles : cinq avec des gradients différents d'acidité, cinq autres avec des gradients différents de teneur en matière organique. Les risques de lixiviation, l'impact sur la croissance des plantes et sur la communauté bactérienne (toxicité plus forte) se sont avérés plus élevés en sols acides. Aucune tendance n'a pu être dégagée en lien avec la teneur en matière organique, sauf dans les sols très riches (taux de matière organique > 10 %) pour lesquels la reproduction des vers de terre est affectée. A partir de ces études, une grille de doses seuils à partir desquelles le cuivre est toxique en fonction du type de sol a pu être construite.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/47481>
VITISBIO N° 20, 01/07/2023, 3 pages (p. 68-70)

réf. 307-005

Biochar : La filière cherche ses potentiels agronomiques

LOMBARD Ronan

Le biochar est un résidu solide, obtenu par pyrolyse de biomasse (issue des filières bois énergie ou méthanisation principalement) et qui se présente sous la forme de charbon végétal. Lors des assises nationales des biochars (Rennes, 2023), les experts ont rappelé qu'il en existe plusieurs types, selon la biomasse initiale, le processus mis en œuvre... L'apport de biochar dans les sols, outre l'aspect stockage de carbone, peut représenter un amendement intéressant. Dans des sols de vigne, selon des résultats obtenus en Toscane (Italie), il pourrait permettre de lutter contre le stress hydrique. Néanmoins, le biochar, dans certains cas, pourrait aussi avoir des effets dépressifs sur le sol et il convient d'être prudent dans son utilisation.

ENTRAID' N° 466, 01/07/2023, 2 pages (p. 42-43)

réf. 307-072



VITICULTURE

"Le volet sécheresse doit être associé à la mise en place d'un vignoble"

DE NADAILLAC Clara

Joël Rochard, ingénieur et œnologue, aborde le concept d'aridoviticulture, soit la culture de la vigne en zone aride, sans irrigation ou avec une irrigation restreinte, et soumise à un stress hydrique. Dans l'avenir, le choix de cépages et de porte-greffes résistants à la sécheresse est à prévoir, ainsi que le paillage de la vigne, le rognage du feuillage, voire l'irrigation enterrée et l'ombrage.

REUSSIR VIGNE N ° 305, 01/04/2023, 2 pages (p. 14-15)

réf. 307-061



MARCHÉ

FILIÈRE

Écolience : Projet écologique et résilient en circuit court

BIO-LINEAIRES

Fondée dans la Vienne, il y a plus de 30 ans, l'entreprise Écolience œuvre pour l'autonomie alimentaire et la vie du territoire, avec une dimension écologique et bas carbone. Elle emploie 5 personnes sur sa ferme et une vingtaine sur les ateliers de tri et de transformation. « Sans Détour », la marque propre d'Écolience, propose 150 références en graines bio transformées sur site (pâtes, huiles...). Ce publi-reportage présente les différentes dimensions du projet d'Écolience et les développements en 2024 (mise en place d'une légumerie, production d'œufs bio, produits sucrés...).

BIO LINEAIRES N ° 110, 01/11/2023, 2 pages (p. 94-95)

réf. 307-021

Fish4Ever, le spécialiste du poisson durable en conserve depuis plus de 20 ans

BIO-LINEAIRES

Fish4Ever, la marque de poissons en conserve bio et durables, propose des poissons (thons, saumons, sardines, anchois, maquereaux, sprats et harengs) issus de la pêche à la canne, la seule technique de pêche écologique. Ses produits sont distribués exclusivement en magasins bio et militants. Très engagée pour la préservation des espèces prélevées et de leur environnement, Fish4Ever s'engage également sur la qualité : l'entreprise a opté pour une mise en conserve directe de ses poissons, de façon à limiter les risques liés aux congélations successives et à préserver la qualité nutritionnelle et le goût des poissons.

BIO LINEAIRES N ° 110, 01/11/2023, 2 pages (p. 96-97)

réf. 307-022

La note de conjoncture « fruits à pépins bio »

PLUMECOCQ Inès

Cette lettre d'information fait le point sur le marché et la consommation des fruits bio en France et sur l'évolution des surfaces de vergers bio, notamment pour les pommes et les poires. Les surfaces en arboriculture bio continuent à progresser (+5,9 % entre 2021 et 2022). Pour les vergers de fruits à pépins bio, en pommes de table et pommes à cidre, les surfaces diminuent fortement (respectivement -31 % et - 22 %). Ce document présente également un résumé de la campagne 2022/2023 (conditions météorologiques, qualité des fruits, volumes...) et un zoom sur le début de la campagne 2023/2024, en pommes de table et en poires bio, avec les volumes par mois et les prix moyens.

<https://www.produire-bio.fr/articles-pratiques/campagne-de-commercialisation-des-pommes-et-poires-bio-2023-2024/>

LES NOTES DE CONJONCTURE FNAB - ARBORICULTURE N ° Décembre 2023, 01/12/2023, 7 pages (p. 1-7)

réf. 307-027



Dossier de presse : Passage en gestion directe de la restauration collective : L'expertise du réseau FNAB au service des collectivités locales

TERRITOIRES BIOLOGIQUES

Ce dossier de presse présente les témoignages de trois cuisines collectives, en Loire-Atlantique, dans l'Hérault et dans le Morbihan, qui sont passées en gestion directe. Accompagnées par le réseau FNAB, les collectivités en charge de ces cuisines ont mis en place des plans d'action, en coopération avec des producteurs, qui leur ont permis de reprendre la maîtrise des approvisionnements, sans pour autant augmenter les tarifs, et d'offrir aux convives une alimentation de qualité, bio et locale, en privilégiant les fournisseurs du territoire.

2024, 9 p., éd. FNAB (Fédération Nationale d'Agriculture Biologique)

réf. 307-028

Lettre Info Marchés - Décembre 2023

FNAB

Entre octobre 2022 et octobre 2023, l'inflation a été relativement forte, même si elle a ralenti sur les derniers mois. Dans ce contexte, nombre de Français ont revu leurs habitudes alimentaires. Cette Lettre Info Marchés de la FNAB présente les tendances autour des produits alimentaires issus de l'agriculture biologique pour l'année 2023. Pour les magasins spécialisés, les chiffres d'affaires sont en hausse, et ce, malgré des volumes vendus plus faibles qu'en 2022, mais du fait de prix plus élevés (inflation autour de 5 %). Si certains réseaux connaissent une nouvelle phase de croissance, d'autres demeurent en difficulté. En grande distribution, la baisse de l'offre se poursuit (-12 % entre novembre 2022 et octobre 2023), justifiée par de moindres ventes (-13 % en volume). D'après une étude de l'Agence BIO sur 1400 fermes, la vente directe serait également en baisse, mais cette situation reflète des situations très hétérogènes qui méritent d'être regardées plus en détail. Des éléments-clés sont donnés, par filière, en lait de vache, lait de chèvre, lait de brebis, grandes cultures, fruits et légumes, viande, volaille de chair et œufs. La situation en Allemagne, où le marché bio repart à la hausse, est également présentée.

https://territoiresbio.fr/wp-content/uploads/2023/12/Lettre-info-marches_decembre-2023.pdf

LETTRE INFO MARCHÉS - FNAB N ° Décembre 2023, 01/12/2023, 9 pages (p. 1-9)

réf. 307-011

Filière laitière : Mieux partager la valeur pour assurer un élevage durable en France

ETIENNE Elyne / UTHAYAKUMAR Thomas / ALLIOT Christophe / ET AL.

Dans ce document, la Fondation pour la Nature et l'Homme (FNH) s'attelle à l'étude des aspects socio-économiques, ainsi qu'à la compréhension de la structuration de la filière laitière, pour caractériser les causes de l'impasse économique dans laquelle la filière se trouve. Cette publication présente d'abord la filière laitière, florissante mais de plus en plus inégalitaire, et s'intéresse notamment : aux résultats de la loi Egalim 1, à l'explication des inégalités croissantes dans la filière laitière (oligopoles de l'industrie laitière et de la grande distribution). L'évolution du partage de la valeur et des bénéfices générés par les ventes de produits laitiers (entreprises de l'aval...) est abordée, avec un focus sur la brique de lait et sur la plaquette de beurre pour illustrer les inégalités entre différents maillons de la filière. Suite aux résultats de cette étude, la FNH formule des propositions en faveur d'un plan ambitieux de transformation de la filière laitière.

<https://www.fnh.org/wp-content/uploads/2023/11/Contribution-Elevage-laitier.pdf>

2023, 36 p., éd. FONDATION POUR LA NATURE ET L'HOMME (FNH)

réf. 307-048

Viande Bio : Quels sont les besoins en circuit long dans le Grand Ouest ?

SYMBIOSE

Dans un contexte particulièrement difficile pour le marché des produits biologiques, la FRAB Bretagne a actualisé son travail de recensement des besoins des opérateurs en viande biologique présents sur le territoire breton. Pour chacun de ces opérateurs, les besoins (intérêts marqués à non intéressé) sont présentés pour les différentes filières de viande bio : bovins, porcins, volailles de chair, ovins et lapins. Les coordonnées des opérateurs sont également fournies.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/47616>
SYMBIOSE N ° 290, 01/06/2023, 2 pages (p. 26-27)

réf. 307-018



Bilan de santé 2023 de la filière bio régionale des producteurs aux consommateurs

CLUSTER BIO AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Dans un contexte inflationniste et particulièrement difficile pour le marché de l'agriculture biologique, en baisse depuis 2021, le Cluster Bio Auvergne-Rhône-Alpes (réseau des entreprises certifiées bio) et certains de ses partenaires locaux - la FRAB AuRA, la Chambre régionale d'agriculture Auvergne-Rhône-Alpes et la Coopération agricole Auvergne-Rhône-Alpes - ont réalisé, en 2023, une étude sur la filière afin d'en établir un bilan de santé. L'ensemble des maillons de la filière ont été enquêtés, des producteurs aux consommateurs. Les principaux enseignements de ces enquêtes sont présentés dans ce document. La majorité des 215 agriculteurs ayant répondu à l'enquête sont des arboriculteurs et des maraîchers privilégiant les circuits courts et cherchant à diversifier leurs points de vente. Avec une meilleure résilience et une attractivité des circuits courts, les tendances régionales se révèlent plus stables qu'attendu. Les circuits longs sont plus impactés par le contexte, avec des répercussions en particulier en élevages bovins (laitiers et allaitants) et en grandes cultures. Du côté des consommateurs, les bio "historiques" ont gardé leurs habitudes de consommation. Des prescriptions sont faites pour l'année 2024 : réenchanter les consommateurs, communiquer pour sensibiliser, être pédagogue, optimiser les marges et coûts pour plus de bio locale, et soutenir la bio en restauration collective.

2023, 52 p., éd. CLUSTER BIO AUVERGNE-RHÔNE-ALPES
réf. 307-100

Sommet de l'Élevage : Être résilient pour passer la crise

DHELIN Tanguy

À l'occasion du Sommet de l'Élevage 2023, les acteurs des filières biologiques d'Auvergne-Rhône-Alpes ont fait le constat suivant : quasiment aucune production n'est épargnée par la crise. Si la récolte 2023 en grandes cultures a été globalement bonne, les silos restent pleins et, face à une demande en berne, les prix payés aux producteurs ont fortement chuté. Les conversions sont à l'arrêt en élevage et, plus globalement pour toutes les productions (sauf en micro-maraîchage), et l'enjeu est même de limiter les déconversions. En monogastriques, à la crise conjoncturelle, s'ajoutent des crises sanitaires (grippe aviaire, peste porcine africaine) qui viennent compliquer la situation. Cependant, tous les acteurs se retrouvent derrière l'idée qu'il faut faire face, être résilient et tout faire pour maintenir des filières si « longues à construire ».

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/47698>
BIOFIL N ° 150, 01/11/2023, 3 pages (p. 24-26)

réf. 307-113



QUALITÉ

Proverbial : Dégustations de viande bovine BIO en restauration scolaire

LEGRAND Isabelle / NOEL Faustine / BORD Cécile / ET AL.

Le projet Casdar Proverbial (2021-2024) cherche à valoriser localement les bovins mâles biologiques issus d'élevages allaitants, en testant des itinéraires alternatifs (production de jeunes bovins de 12 mois et de bœufs rajeunis de 24 – 26 mois) pour produire de la viande bio à destination de la restauration collective. Des essais et des suivis de fermes ont été réalisés afin d'acquérir des références sur ces nouveaux itinéraires de production. Les viandes issues de ces fermes (viandes de jeunes bovins et de bœufs rajeunis bio) ont fait l'objet de dégustations en restauration collective. L'objectif de ces tests était de mesurer l'appréciation de ces viandes bio par un panel de consommateurs (adolescents, jeunes, adultes) en situation réelle de consommation. Quatre tests ont été réalisés : trois en cantines scolaires et un en restaurant d'entreprise. Ces fiches présentent les résultats des trois restaurants scolaires : la cantine du Lycée agricole de Tulle-Naves (dégustation de steaks hachés par des adolescents) ; le self de l'école d'ingénieurs VetAgro Sup de Clermont-Ferrand (dégustation de steaks hachés par de jeunes adultes) ; la cantine du Lycée professionnel Hippolyte Fontaine à Dijon (dégustation de sauté sauce mexicaine par des adolescents). Ces trois fiches détaillent les résultats de satisfaction sensorielle obtenus, avant (aspect) et après dégustation de la viande bio, ainsi que les spécificités de cette viande perçues par les convives. Les attentes plus larges, concernant les qualités extrinsèques de la viande proposée par la cantine, sont ensuite abordées, ainsi que la sensibilité des consommateurs aux produits biologiques. Globalement, pour ces trois tests, les convives ont apprécié cette viande bio qui a obtenu, d'un point de vue gustatif, des résultats similaires à la viande témoin.

<https://tinyurl.com/3ab5m2m3>

2023, 3 fiches, éd. INSTITUT DE L'ÉLEVAGE

réf. 307-110

Dégustation de viande bovine BIO : Pièces à griller de Très Jeunes Bovins mâles au restaurant interadministratif de Lyon

LEGRAND Isabelle / BORD Cécile / NOEL Faustine / ET AL.

Le projet Casdar Proverbial (2021-2024) cherche à valoriser localement les bovins mâles biologiques issus d'élevages allaitants, en testant des itinéraires alternatifs (production de jeunes bovins de 12 mois et de bœufs rajeunis de 24 – 26 mois) pour produire de la viande bio à destination de la restauration collective. Des essais et des suivis de fermes ont été réalisés afin d'acquérir des références sur ces nouveaux itinéraires de production. Les viandes issues de ces fermes (viande de jeunes bovins et de bœufs rajeunis bio) ont fait l'objet de dégustations en restauration collective. L'objectif de ces tests est de mesurer l'appréciation de ces viandes bio par un panel de consommateurs (adolescents, jeunes, adultes) en situation réelle de consommation. Quatre tests ont été réalisés : trois en cantines scolaires et un en restaurant d'entreprise. Cette fiche présente les résultats obtenus suite à la dégustation de pièces de viande à griller (steaks de faux-filet et pièces de faux-filet), organisée dans le restaurant interadministratif de Lyon. Elle détaille : les conditions de dégustation ; les résultats de satisfaction sensorielle obtenus, avant et après dégustation des viandes bio ; les spécificités de ces viandes perçues par les convives ; les attentes des convives concernant les qualités extrinsèques de la viande proposée par le restaurant d'entreprise ; la sensibilité des convives aux produits biologiques. Globalement, les pièces de viande bovine grillées issues de jeunes bovins bio ont été appréciées et majoritairement qualifiées de tendres et de fondantes.

<https://tinyurl.com/534z2v95>

2023, 6 p., éd. INSTITUT DE L'ÉLEVAGE

réf. 307-112



Démarches Qualité et RSE de la filière des fruits et légumes, les tendances 2022

GLEMOT Catherine

Le CTIFL a réalisé une enquête pour dresser un panorama des démarches de qualité et de certification au sein de la filière des fruits et légumes. Quelles orientations se profilent ? Quels sont les avis des professionnels sur ces démarches ? Comment ces démarches prennent-elles en compte les attentes sociétales ? Sont-elles des leviers de valorisation des produits dans un contexte d'évolution des coûts ? L'enquête, réalisée à l'automne 2022, a reçu 172 réponses. Les SIQO (Signes d'Identification de la Qualité et de l'Origine) AOC/AOP, IGP et Label Rouge ont légèrement crû sous l'effet probable de la loi Egalim. Au stade production, Globalgap est toujours en tête des démarches qualité quand HVE (Haute Valeur Environnementale) augmente et passe devant l'agriculture biologique. La RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises) trace progressivement son chemin. Les démarches qualité sont généralement multiples, par exemple plus de six en moyenne pour les expéditeurs. Les entreprises ont un réel intérêt pour les démarches qualité, mais émettent des critiques de plus en plus importantes et appuyées à leur encontre.

<https://www.ctifl.fr/demarches-qualite-et-rse-de-la-filiere-des-fruits-et-legumes-les-tendances-2022-infos-ctifl-390>
INFOS CTIFL N ° 390, 01/04/2023, 10 pages (p. 22-31)

réf. 307-001

Deep learning enabled miniature mass spectrometer for rapid qualitative and quantitative analysis of pesticides on vegetable surfaces

Spectromètre de masse miniature à apprentissage profond pour l'analyse qualitative et quantitative rapide des pesticides sur les surfaces végétales (Anglais)

ZHOU Yuanhao / AI Jiawen / CAI Lingli / ET AL.

La faible durée de conservation des légumes et leur large distribution rendent d'autant plus importante la détection de résidus de pesticides sur ces produits. Une équipe de chercheurs chinois a mis au point une méthode de détection rapide des résidus de pesticides sur les surfaces des légumes, pouvant être mise en œuvre sur les sites de production. Cette méthode mobilise un spectromètre de masse miniature. En pratique, des légumes sont placés dans un sac avec une solution d'élution, ils y sont mélangés et lavés, éliminant ainsi les résidus de pesticides de la surface des produits, ce qui permet ensuite l'analyse de la solution obtenue. Cette méthode a permis d'atteindre une limite de détection quantitative de 10 ug/kg pour le carbendazime dans le niébé, une légumineuse. Ces résultats démontrent la faisabilité du système analytique et de la stratégie proposés dans les applications de sécurité alimentaire.

<https://doi.org/10.1016/j.fct.2023.114000>

FOOD AND CHEMICAL TOXICOLOGY N ° Volume 180, 01/10/2023, 10 pages (p. 1-10)

réf. 307-020



SANTÉ

Pesticides : C'est dans l'air ! : Épisode 3 : Focus sur trois zones agricoles

GÉNÉRATIONS FUTURES

Ce rapport de Générations Futures met en évidence l'insuffisance des zones de non traitement (ZNT) actuelles (de 5 à 10 mètres), censées protéger les riverains des expositions aériennes aux pesticides, en zones agricoles. De nouvelles analyses d'air ont été effectuées dans 3 régions : le Nord (contexte de grandes cultures), la Gironde et le Rhône (zones viticoles). Les résultats indiquent que, même à plusieurs dizaines de mètres des zones traitées, les concentrations de pesticides dans l'air demeurent élevées. Jusqu'à 35 substances pesticides différentes, dont le glyphosate (classé cancérigène probable), ont été détectées en 7 semaines. Face à ces constats, Générations Futures appelle à des mesures plus efficaces, pour protéger la santé publique, notamment : - l'extension des ZNT à au moins 150 mètres ; - le retrait du marché des pesticides contenant des substances les plus dangereuses ; - la tenue électronique des registres d'épandage accessibles au public ; - l'intégration de mesures, dans la stratégie Ecophyto 2030, pour réduire l'exposition aérienne aux pesticides.

https://www.generations-futures.fr/wp-content/uploads/2024/01/c-dans-lair-janvier-2024_compressed.pdf

2024, 21 p., éd. GÉNÉRATIONS FUTURES

réf. 307-043

Non-disclosure of developmental neurotoxicity studies obstructs the safety assessment of pesticides in the European Union

La non-divulgence d'études traitant de neurotoxicité pour le développement entrave l'évaluation de la sécurité des pesticides dans l'Union européenne (Anglais)

MIE Axel / RUDÉN Christina

En Europe, les études de toxicité sur les produits phytosanitaires sont très largement commandées par les entreprises qui les produisent. D'après la législation en vigueur au sein de l'Union Européenne, ces études doivent être remises aux autorités en charge des demandes d'approbation ou de renouvellement des substances actives. Dans cet article, les auteurs ont évalué dans quelle mesure les études liées à la neurotoxicité du développement et soumises à l'Agence américaine de protection de l'environnement (EPA) avaient effectivement été transmises aux autorités européennes compétentes. Pour 26 % des 35 études identifiées (soit 9 études), cela n'a pas été le cas, avec un probable impact réglementaire réel ou potentiel pour sept de ces neuf études. Face à ces non-divulgations des études de toxicité de produits phytosanitaires, les auteurs émettent de fortes réserves quant à la capacité de l'Union Européenne à évaluer de manière fiable les risques liés aux pesticides et formulent des recommandations pour améliorer cette situation.

<https://doi.org/10.1186/s12940-023-00994-9>

ENVIRONMENTAL HEALTH N ° Volume 22, 01/06/2023, 21 pages (p. 1-21)

réf. 307-099



ÉCOLOGIE ET RURALITÉ

AGRICULTURE-ENVIRONNEMENT

Dossier de presse : Élevage en France : Des fermes, pas des usines !

GREENPEACE

Dans ce dossier de presse, Greenpeace France dénonce l'industrialisation de la production animale et, en particulier, le phénomène des fermes-usines. Après une présentation des chiffres-clés de ce phénomène en France (répartition par territoire, répartition par filières, nombre d'animaux...), ce dossier fait le point sur ses impacts sur l'environnement (pollution de l'eau, de l'air, émissions de gaz à effet de serre, déforestation importée), sur le bien-être et la santé des animaux (confinement, entassement, diffusion des maladies animales et des zoonoses...), sur la situation économique des éleveurs (perte d'autonomie, endettement, intransmissibilité des fermes...) et sur les territoires (disparition des fermes, hyper-concentration des productions, accaparement des terres...). Le cas emblématique de la méga-porcherie "Avel Vor", à Landunvez (29), est relaté. Face aux crises actuelles, Greenpeace France recommande la mise en place d'un "Plan Marshall" visant à mettre fin à l'élevage industriel au profit d'un modèle d'élevage écologique, local et indépendant.

https://cdn.greenpeace.fr/site/uploads/2023/05/DP_FU_national_0523-1.pdf

2023, 32 p., éd. GREENPEACE

réf. 307-056

Dossier spécial : La biodiversité

RINGARD Aurélie / LAFFONT Jean-Pierre /
MARIS Esther / ET AL.

Ce dossier sur la biodiversité présente d'abord une étude qui, à travers l'observation des oiseaux, met en avant l'érosion de la biodiversité en Europe. Dans le cadre de la Démarche Qualité Biolait, un partenariat, en place depuis 2019, entre Biolait et la Coordination Régionale LPO Pays de la Loire, vise à améliorer l'accueil de la biodiversité sur les fermes du réseau. Plusieurs éleveur.ses bio témoignent de leurs actions en faveur de la biodiversité : Esther Maris, du GAEC du Monvallon, à Champsac (87), a mis à disposition 5 ha de landes pour l'observation et la préservation de la biodiversité ; Norbert Peyssi, éleveur bio en Aveyron, explique la richesse de ses haies et comment il les entretient ; Natalia et Aurélien Marion, du GAEC du Bastillon, dans la Manche, ont installé un système agroforestier en pâturage tournant pour leurs vaches laitières ; Le GAEC Mas de Feix, à La-Jonchère-Saint-Maurice (87), a mis en place plusieurs actions pour améliorer la biodiversité sur l'exploitation ; Rachel et Dominique Goron, de l'EARL Quina, en Loire-Atlantique (44), sensibilisent la population à la biodiversité ; Elize et Vincent Roussel, éleveurs bio dans le Nord (59), contribuent à préserver la race bovine Rouge Flamande dans le PNR Scarpe Escault ; Laurent Tite, à la Ferme des Jarouilles, en Gironde (33), élève des vaches de la race Bordelaise, une race à petit effectif ; Annie Ong, éleveuse à la Ferme Saint-Hubert, en Loire-Atlantique (44), accueille et sensibilise des scolaires à la biodiversité ; Yoann Tremoulet, éleveur en Lozère (48), explique les mesures qu'il a mises en place sur son exploitation afin de limiter l'impact des attaques de loups ; Boris Mollier et Christian Ville, éleveurs en Isère (38), recherchent un équilibre entre les animaux d'élevage et les animaux sauvages (loups, vautours, cervidés).

VOIX BIOLACTEE (LA) N ° 112, 01/09/2023, 30 pages (p. 4-33)
réf. 307-024



Réaliser le bilan carbone de son exploitation grâce à l'outil Carbone F&L

MIREUR Malou / GRISEY Ariane /
GRASSELLY Dominique / ET AL.

L'outil Carbone F&L, développé par le CTIFL, calcule, à l'échelle d'une exploitation maraîchère et/ou arboricole, les émissions de gaz à effet de serre et réalise une première approximation du stockage de carbone dans la biomasse et dans le sol. Dans le cadre de la mesure « Bon diagnostic Carbone », le CTIFL a réalisé une trentaine de diagnostics en partenariat avec Chambres d'agriculture France, plutôt en contexte conventionnel. Ces premiers diagnostics montrent que les premiers postes d'émission sont les carburants et les engrais. Les résultats sont, pour l'instant, très hétérogènes au vu du faible échantillon. Si les propositions d'amélioration sont propres à chaque exploitation, une première liste de pistes d'optimisation est établie par thématique et permet de réduire les gaz à effet de serre de 5 à 70 % selon les leviers.

<https://www.ctifl.fr/realiser-le-bilan-carbone-de-son-exploitation-grace-a-l-outil-carbone-f-l-infos-ctifl-392>

INFOS CTIFL N ° 392, 01/06/2023, 7 pages (p. 23-29)

réf. 307-029

Changement climatique : Savoir-faire, autonomie, opportunités

DIÉULOT Romain / LEU Orlande / BENOISTE Marine /
ET AL.

Face aux aléas climatiques, les agriculteurs et agricultrices du réseau CIVAM expérimentent. Le constat est que les meilleurs leviers de résilience et d'adaptation des fermes résident dans les capacités de pilotage des agriculteurs-trices : observer et s'informer pour anticiper, analyser, décider, agir, négocier et évaluer. Pour les installations d'aujourd'hui, il convient d'intégrer, en plus des considérations technico-économiques, les projections climatiques et sociales des territoires visés. Le changement climatique peut aussi offrir des opportunités ou remettre au goût du jour des productions délaissées : abricots en Auvergne, pistaches et grenades en Provence, pois chiches en Pays de la Loire... Diversifier, sensibiliser par l'accueil sur les fermes, réintroduire des arbres... font partie de la gamme des projets Civam.

LA LETTRE DE L'AGRICULTURE DURABLE N ° 106,
01/10/2023, 4 pages (p. 8-11)

réf. 307-050

Eau & agriculture : Point de vue

HAZIZA Emma

Emma Haziza, chercheuse pluridisciplinaire et hydrologue, était l'invitée de l'AG du Réseau Civam. Elle a affirmé que la France est le pays qui se réchauffe le plus rapidement au monde. Passée la période de novembre à mars, les pluies servent plus aux premières couches de sol qu'à recharger les nappes. Si on prélève un maximum d'eau sous terre, la nappe phréatique va se déconnecter du cours superficiel et les sols vont devenir secs plus rapidement dans la saison. Pour s'adapter et être plus résilient, il faut commencer par devenir autonome sur le plan alimentaire (interaction avec les élus locaux...) et aménager les terres pour permettre à l'eau de pluie de pénétrer dans les sols.

LA LETTRE DE L'AGRICULTURE DURABLE N ° 106,
01/10/2023, 1 page (p. 13)

réf. 307-052

Lignes directrices pour l'élaboration d'un indicateur de biodiversité des habitats agricoles propre à l'OCDE

BAYR Ulrike / COBOURN Kelly / DIEKER Petra /
ET AL.

La moitié des terres habitables de la planète étant utilisée pour l'agriculture, la surveillance de la biodiversité des terres agricoles est essentielle pour atteindre les objectifs de la Convention des Nations Unies sur la diversité biologique (CDB). Ce document vise à faire progresser la surveillance de la biodiversité agricole dans les pays de l'OCDE (situés sur tous les continents), en étudiant les initiatives nationales actuelles et en proposant des lignes directrices pour l'élaboration d'un indicateur fondé sur l'habitat. Cet indicateur est important pour la biodiversité car il décrit l'environnement dans lequel vivent divers animaux et plantes, ainsi que les ressources disponibles pour leur survie. L'approche proposée fournit un cadre flexible et pragmatique, ayant pour but d'harmoniser les rapports des programmes nationaux, tout en tenant compte de la diversité des facteurs contextuels d'un pays à l'autre (les systèmes agricoles, le climat, les conditions biophysiques et les pools d'espèces).

<https://www.oecd-ilibrary.org/deliver/e72d9f28-fr.pdf?itemId=%2Fcontent%2Fpaper%2Fe72d9f28-fr&mimeType=pdf>
2023, 43 p., éd. OCDE

réf. 307-106



DÉVELOPPEMENT RURAL

Diversifier ses productions : Des vigneronnes tentent l'aventure

ROSE Frédérique

Complémentarité de revenus, envie de diversité, besoin de s'ouvrir à autre chose, anticiper les aléas... Les motivations pour développer un atelier autre que la production de raisins et de vin ne manquent pas. Dans cet article, trois viticulteurs bio partagent leurs expériences de diversification. Dans les Pyrénées-Orientales, Jacques de Chancel cultive et cueille des plantes aromatiques et médicinales. Certifiée Demeter, 95 % de la récolte est transformée en huiles essentielles et hydrolats, puis vendue en direct, représentant 5 % du temps de travail et du chiffre d'affaires. En Indre-et-Loire, Sylvain et Nicolas Grosbois ont repris la ferme familiale. Celle-ci a, peu à peu, évolué avec les convictions des deux frères : conversion à l'agriculture biologique, puis certification Demeter, retour de l'animal avec dix vaches Black Angus et des cochons Longué, diversification avec du maraîchage, des chênes truffiers, des ruches et de la transformation à la ferme. Dans le Lot, la famille Meakin est installée, depuis 1993, sur le domaine de Merchien. Aux côtés des vignes, de l'orge brassicole est cultivée et transformée en bière depuis 2012. Cette activité secondaire représente désormais 40 % du chiffre d'affaires du domaine.

[Lien vers la boutique : http://www.abiodoc.com/boutique/47479](http://www.abiodoc.com/boutique/47479)
VITISBIO N ° 20, 01/07/2023, 6 pages (p. 62-67)

réf. 307-004

Transmission : À la ferme de Libat, « la preuve par l'exemple » comme moteur

DEMOURES Albane

Dans cet article, Rémi Labescau, de la ferme de Libat, dans les Landes (40), raconte son parcours et son installation sur la ferme familiale, avec la création d'un troupeau bovin. L'objectif était d'entretenir et de valoriser les barthes (plaines alluviales inondables) qui composent les deux tiers de la surface de la ferme (60 ha de prairies et 1 ha pour le maraîchage). Rémi possède 35 vaches laitières bio, avec une majorité de Normandes et quelques Bordelaises, et, du fait de la conjoncture laitière, il a fait le choix de garder les mâles pour diversifier son activité avec un atelier viande. L'éleveur fait également part des difficultés qu'il a rencontrées dans son métier et des objectifs qu'il a fixés pour son système.

[Lien vers la boutique : http://www.abiodoc.com/boutique/47516](http://www.abiodoc.com/boutique/47516)
VOIX BIOLACTEE (LA) N ° 112, 01/09/2023, 3 pages (p. 38-40)
réf. 307-025

Fermebioscopie : D'une installation hors-cadre à une future association familiale

MAFFRE Julia

En 2017, Anthony Marsollier, non issu du milieu agricole, s'est installé, à 45 ans, en tant qu'éleveur de bovins lait bio, en Mayenne. Il a choisi un système herbager simplifié. En 2019, Enzo, son fils, a réalisé un apprentissage sur l'exploitation. Aujourd'hui, Enzo est salarié à la ferme et apporte ses compétences en gestion de cultures, ce qui permet à Anthony de se concentrer sur la gestion du troupeau (santé des animaux, qualité du lait...). Cet article explique les actions mises en œuvre sur l'exploitation pour gagner en efficacité et dégager du revenu, dans le but de permettre l'installation d'Enzo.

[Lien vers la boutique : http://www.abiodoc.com/boutique/47517](http://www.abiodoc.com/boutique/47517)
VOIX BIOLACTEE (LA) N ° 112, 01/09/2023, 2 pages (p. 48-49)
réf. 307-026



Dossier : Diversification : Bière, le nouvel eldorado ?

DE NADAILLAC Clara / GERBOD Catherine / DELBECQUE Xavier

Les bières artisanales sont en plein essor, en particulier en France, et le marché devrait se maintenir dans l'avenir, avec une diversification et de l'innovation dans les produits proposés. Les bières bio sont bien représentées et 30 % environ des brasseries indépendantes en proposent. Néanmoins, pour un viticulteur, se diversifier en produisant de la bière n'est judicieux que si le domaine dispose déjà d'une clientèle bien établie, plutôt locale. La production de bière est assez technique. Elle implique de se former et demande un investissement conséquent. Il est aussi possible de solliciter un microbrasseur existant pour la fabrication. Cultiver son houblon ou son orge est à étudier selon les situations. Quatre viticulteurs, qui proposent tous de la bière bio, témoignent : Germain Croisille, viticulteur bio au Château les Croisille, dans le Lot ; Vincent Quenard, viticulteur bio au Domaine Claude Quenard et fils, en Savoie ; Jean-Baptiste Pinard, viticulteur au domaine de la Tour Vert, en Charente, et Rémi Mouton, associé gérant du Domaine de Burosse, dans le Gers.

REUSSIR VIGNE N ° 304, 01/03/2023, 7 pages (p. 41-47)

réf. 307-063

Vocation paysan : Une histoire de persévérance

COZON Stéphane / HAAS Marion

Il y a deux ans, Rémi et Mathilde Colin, frère et sœur, non issus du milieu agricole, se sont installés, en biodynamie, à la ferme de Piedfroid, dans le Puy-de-Dôme (63). Ils élèvent, à l'herbe uniquement, une vingtaine de vaches allaitantes (race Aubrac) et vingt-cinq vaches laitières (races Abondance et Montbéliarde) dont ils transforment une partie du lait sur place (le surplus est collecté par une laiterie locale). Mathilde, qui s'est formée dans une école fromagère, s'occupe majoritairement de la transformation ; yaourts, faisselles et fromages blancs battus sont commercialisés en circuits courts (magasin à la ferme, AMAP, marché, point de vente de produits fermiers, tournées). Cet article retrace le parcours de ces deux éleveurs (formation, installation, aménagement du hameau, projets...).

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/47548>

BIODYNAMIS N ° 124, 01/01/2024, 5 pages (p. 23-27)

réf. 307-032

Rencontre avec Grégory Kozac, éleveur laitier bio à Azoudance (57)

HEUZE Patricia

Grégory Kozac s'est installé, en 2020, en élevage de bovins lait bio, à Azoudange, en Moselle (57). Son système est basé sur le pâturage, ce qui lui permet de maîtriser les coûts de production. Il possède un cheptel de 140 têtes, avec 100 vaches laitières de race Montbéliarde, qu'il conduit sur 204 ha de SAU (64 ha en prairies permanentes, 90 ha en prairies temporaires et 50 ha en grandes cultures). Dans cette interview, Grégory aborde sa gestion des prairies et des cultures et explique comment il a mis en place le pâturage tournant pour son troupeau tout en développant l'agroforesterie (plantation de 742 arbres fourragers et fruitiers...).

<https://biograndest.org/?s=lettres+ab>

LES LETTRES AB - MAGAZINE DES PRODUCTEURS BIO DU GRAND EST N ° 66, 01/11/2023, 2 pages (p. 13-14)

réf. 307-033

Artificialisation : Un débat trop "superficiel" ?

THEPOT Stéphane

Le 21 juillet 2023, a été votée la loi ZAN (Zéro Artificialisation Nette) dont l'objectif est de limiter l'artificialisation des terres - agricoles et naturelles - et d'atteindre un niveau nul en 2050. Cette loi fait l'objet de nombreux débats et de batailles de chiffres. Les principaux avis et arguments des défenseurs et détracteurs de la loi ZAN sont rapportés dans cet article. Là où certains y voient un indispensable outil de protection des sols, d'autres condamnent une loi "ruralicide", qui pénalisera le développement des communes rurales. Dans une interview, Philippe Pointereau, agronome et co-fondateur de l'entreprise associative Solagro, développe son opinion sur la question.

https://revue-sesame-inrae.fr/sesame/sesame_N14-nov-2023-Mission_agrobiosciences_Inrae-web.pdf

N14-nov-2023-Mission_agrobiosciences_Inrae-web.pdf

SÉSAME N ° 14, 01/11/2023, 6 pages (p. 48-53)

réf. 307-010



Dé-certification : L'arrêt de la bio : Bruit de couloir ou phénomène avéré ?

SYMBIOSE

La FRAB Bretagne a réalisé, pour les campagnes 2021 et 2022, une nouvelle enquête sur les arrêts de certification dans la région. L'objectif : démêler le vrai du faux quant au phénomène de dé-certification (ampleur du phénomène) et mieux en comprendre les raisons. Cette enquête s'inscrit dans un contexte de baisse de consommation des produits biologiques. Parmi les exploitants ayant cessé leur activité en AB et ayant répondu, un tiers est parti à la retraite, un autre tiers est repassé à l'agriculture conventionnelle, et un dernier tiers a choisi un arrêt anticipé de son activité agricole. Pour ceux ayant choisi de poursuivre l'activité mais sans label bio, des contraintes techniques, de valorisation (moindres écarts entre produits bio et conventionnels) et/ou administratives sont évoquées. 83 % d'entre eux poursuivent toutefois avec les mêmes pratiques. Parmi les cessations d'activité anticipées (hors départ à la retraite), on compte des reconversions professionnelles, mais aussi des difficultés économiques fortes. Ces dernières ont d'ailleurs triplé entre 2021 et 2022. La grande majorité des terres concernées continueront à être exploitées en agriculture biologique par leur(s) repreneur(s). En Bretagne, ce phénomène de dé-certification reste à la marge et a concerné, en 2022, 2,8 % des fermes biologiques, un taux proche de ceux observés lors de périodes favorables à la filière.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/47574>
SYMBIOSE N ° 290, 01/06/2023, 2 pages (p. 6-7)

réf. 307-012

Faites la fête !

LEDREUX Amandine

Dans ce portrait de la série Bio & Engagé, la ferme de Traon Bihan est mise à l'honneur. En périphérie proche de la ville de Brest, Valérie Lazennec et Philippe Nicol élèvent un troupeau d'une cinquantaine de vaches laitières, ainsi que des poules, oies, dindons, moutons et chèvres. Une partie de la production laitière est transformée sur la ferme en yaourts. La diversification se traduit aussi par la mise en place d'un jardin partagé et d'un magasin de vente directe. Ancienne animatrice dans un centre social, Valérie met à profit son expérience sur la ferme, réputée dans l'agglomération pour son accueil du public et pour les événements qu'elle organise (marché de Noël, projections de films...), notamment en lien avec la Fête du lait bio. Outre l'intérêt qu'y trouvent le couple d'agriculteurs et les visiteurs qui répondent chaque fois présents, cette ouverture au public a permis à la ferme de défendre sa place face à l'urbanisation croissante de la ville de Brest.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/47575>
SYMBIOSE N ° 290, 01/06/2023, 2 pages (p. 16-17)

réf. 307-013

Accueillir des mineurs et jeunes majeurs à la ferme

CHAPOT Anaïs

Les réseaux Civam et Accueil Paysan ont édité six livrets sur l'accueil social (construire son projet, les agréments...). Le dernier volume en date est consacré à l'accueil de mineurs ou de jeunes adultes, souvent suivis par les services de l'Aide Sociale à l'Enfance ou par la Protection Judiciaire de la Jeunesse. Cet accueil pose des questions spécifiques, abordées dans le livret.

LA LETTRE DE L'AGRICULTURE DURABLE N ° 106,
01/10/2023, 1 page (p. 12)

réf. 307-051



Femmes en groupes non-mixtes et transitions agroécologiques

AMIDEY Iris / PRIOUX Sixtine / FOUREST Anaïs

Le Réseau Civam, l'Adage 35 et la fondation GoodPlanet ont souhaité mesurer la contribution des agricultrices à la transition agroécologique : durabilité économique, sociale et environnementale, ainsi qu'une dimension liée à la personne. L'étude se déroule sur 3 ans et six paysannes ont participé à un premier état des lieux.

LA LETTRE DE L'AGRICULTURE DURABLE N ° 106, 01/10/2023, 1 page (p. 15)

réf. 307-053

Circuits courts : Du paysan à l'artisan : Du lait de la ferme transformé et valorisé en circuit court

LANNUZEL Alexandra

Dans le Finistère, deux élevages laitiers biologiques ont développé des partenariats avec des artisans locaux pour transformer et valoriser leur lait localement. En effet, la transformation est un métier à part entière, dans lequel tous les éleveurs ne sont pas prêts à s'investir. A Saint-Urbain, les associés du GAEC de Trévarn, certifié biologique depuis 2019, ont participé à la création d'emplois locaux via l'installation, sur leur ferme, d'une maraîchère, d'un brasseur, mais aussi d'un fromager qui transforme une partie de leur lait. Les fromages sont vendus en circuits courts (magasin à la ferme, magasins spécialisés, AMAP, restaurants...). A Guerlesquin, Céline Quéniat gère la SARL Du foin dans les sabots. Elle y transforme une partie du lait produit sur la ferme familiale de son conjoint. La création de cette SARL, indépendante du GAEC, a permis de ne pas déstabiliser l'équilibre logistique et économique de la ferme. La SARL embauche, aujourd'hui, 4 salariés et transforme le lait en yaourts, fromages blancs, crème fraîche, desserts... Dans ces deux exemples, le partenariat entre paysans et artisans vise, en particulier, le bon équilibre économique des structures (accord sur le prix du lait) et sanitaire (bonne hygiène de la traite, produit adapté aux exigences de la transformation...).

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/47609>

SYMBIOSE N ° 290, 01/06/2023, 2 pages (p. 18-19)

réf. 307-014

ÉNERGIE

Dossier : Bien penser son projet photovoltaïque

CHALLIER Hélène / CHARPENET Virginie

Si de nombreuses motivations poussent les agriculteurs à s'engager dans le photovoltaïque, il convient cependant de bien réfléchir au projet dans sa globalité, que le financement soit assuré par l'agriculteur lui-même ou par le biais d'une société spécialisée dans les centrales solaires. Dans les prochaines années, la production d'énergie solaire devrait augmenter en agriculture, que ce soit avec des panneaux sur des bâtiments ou avec l'agrivoltaïsme. Certains agriculteurs créent une société pour investir collectivement et mutualiser les démarches. C'est le cas de David Eymard, agriculteur en Eure-et-Loir, qui a mis en place, sur sa ferme, un atelier de transformation de céréales biologiques en farine. Le bâtiment a pu être équipé de panneaux photovoltaïques grâce à Agrisolaire 28, une société (SAS) qu'il a créée avec 14 autres agriculteurs. La société dispose d'un règlement intérieur et d'un comité de direction. Le dixième bâtiment de la société a vu le jour en février 2023, un an après la construction du premier. Le dossier se termine avec le témoignage d'un agriculteur conventionnel de Haute-Saône, qui a installé une centrale agrivoltaïque à 5 m du sol, compatible avec les grandes cultures.

REUSSIR GRANDES CULTURES N ° 377, 01/03/2023, 10 pages (p. 15-25)

réf. 307-064



L'encadrement de la méthanisation

ACTION AGRICOLE DE TOURAINE

De nombreuses formalités sont à respecter pour créer et exploiter une activité de méthanisation en agriculture. Les unités de méthanisation sont soumises à la réglementation sur les installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE). Leur construction nécessite un permis de construire et doit respecter des seuils de distance vis-à-vis des points d'eau et des tiers. En fonctionnement, l'article D543-292 du Code de l'environnement plafonne à 15% du tonnage brut annuel la proportion d'intrants provenant de cultures alimentaires ou énergétiques produites à titre de culture principale. Pour produire aussi de l'électricité, il est nécessaire de demander une autorisation d'exploiter si la puissance est supérieure à 50MW.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/47554>
BULLETIN DE L'ALLIANCE PASTORALE N ° 944, 01/06/2023,
2 pages (p. 20-21)

réf. 307-070

La petite méthanisation : Une opportunité pour réduire les émissions directes de gaz à effet de serre en élevage

LEVASSEUR Pascal / BLAZY Vincent /
GERVAIS François

Sur les 1244 unités de méthanisation en fonctionnement en France fin 2021, 933 unités (75 %) sont de type agricole et 15 % d'entre elles peuvent être classées dans la catégorie « petite méthanisation agricole », d'une puissance électrique installée (ou équivalente) inférieure ou égale à 100 kW. Ce document, réalisé par l'IFIP (Institut du porc), l'ITAVI (Institut technique des filières avicole, cunicole et piscicole) et l'Idele (Institut de l'élevage), dans le cadre du projet ABILE 2, traite de la petite méthanisation agricole (ou méthanisation « à la ferme ») en élevage. Après un exposé du contexte réglementaire et environnemental, ce document expose, d'après le point de vue d'acteurs des productions animales, les principaux leviers d'actions pour réduire les émissions de GES en élevage. Sont ensuite présentées des fiches sur : 1 - quelques constructeurs, à titre principal ou non, de petite méthanisation en élevage ; 2 - les caractéristiques de potentiel méthanogène et de composition physico-chimique de déjections animales observées dans le cadre du projet ABILE2. Pour finir, le document fait un bilan des méthodes alternatives de gestion des effluents d'élevage (augmentation des fréquences de curage, méthanisation...) et expose des ordres de grandeur de réduction des émissions directes de GES, par catégorie d'animal, en fonction de la gestion des déjections.

<https://docs.ifip.asso.fr/pro/ils/DigitalCollection/DigitalCollectionAttachmentDownloadHandler.ashx?parentDocumentId=43393&documentId=43394>
2022, 44 p., éd. IFIP - Institut du Porc / ITAVI (Institut Technique de l'Aviculture)

réf. 307-102



ENVIRONNEMENT

Guide pratique des allégations environnementales : Édition 2023

CONSEIL NATIONAL DE L'ALIMENTATION

L'argument environnemental n'est pas un argument de vente comme les autres : il rapproche l'engagement d'une entreprise et l'implication d'un consommateur en faveur du développement durable et le Conseil national de l'alimentation estime qu'il ne peut reposer sur des ambiguïtés ou des approximations. En 2022, les attentes du consommateur concernant l'impact environnemental des produits et des services ont influencé de manière déterminante son comportement économique. C'est pour répondre aux exigences des consommateurs, et à l'aune de nouvelles pratiques de la part des professionnels, que le guide pratique des allégations environnementales a été révisé. Le Conseil national de la consommation (CNC), composé de représentants des professionnels et de représentants des consommateurs, a ainsi mandaté un groupe de travail, qui avait pour mission de dresser un état des lieux des termes employés et de recenser les nouvelles allégations environnementales utilisées concernant les produits non alimentaires. Destiné aux consommateurs, ce guide entend donner des clés de compréhension pour les différentes allégations utilisées. Conçu également comme un outil de référence pour les professionnels, il doit leur permettre de communiquer de façon précise, fiable et de délivrer au consommateur des informations loyales. La première partie du guide décrit le cadre juridique applicable, qui a considérablement évolué ces dernières années. La seconde partie reprend les recommandations du CNC pour l'utilisation volontaire, par les professionnels, de différentes allégations environnementales.

https://www.economie.gouv.fr/files/files/directions_services/cnc/avis/2023/Allegations_environnementales/guide_2023.pdf

2023, 72 p., éd. CONSEIL NATIONAL DE L'ALIMENTATION
réf. 307-046

Énergies fossiles dans nos assiettes : La face cachée des engrais

CHAMPAGNE Sarah / CASTAGNÉ Manon /
MOLLIÈRE Catherine / ET AL.

Dans ce rapport, l'association Les Amis de la Terre France met en lumière les liens étroits entre l'industrie des engrais azotés et celle des énergies fossiles. Elle indique que la fabrication des engrais renforce notre dépendance aux énergies fossiles, avec un coût environnemental exorbitant et des risques géopolitiques. De plus, indexé sur les fluctuations du prix du gaz, le prix des engrais azotés, en hausse, est un facteur-clé dans l'inflation des produits alimentaires. Face aux critiques sur l'impact climatique et énergétique des engrais, l'industrie promeut notamment le remplacement des énergies fossiles nécessaires à la fabrication d'engrais par des énergies soi-disant renouvelables, et la limitation des émissions de CO₂ par des dispositifs de captation et de stockage de carbone (CCS, « carbon capture and storage »), voire même par des mécanismes de « compensation carbone ». En réalité, ces fausses solutions sont soit immatures, soit inefficaces ou nécessitent elles-mêmes beaucoup d'énergies fossiles pour fonctionner. Les Amis de la Terre prônent une sortie de l'agriculture intensive et de l'élevage industriel pour retrouver le cycle naturel de l'azote, la réforme de la PAC et le remplacement des engrais chimiques par des légumineuses.

<https://www.amisdelaterre.org/wp-content/uploads/2023/11/energies-fossiles-dans-nos-assiettes-vdef4-web.pdf>
2023, 19 p., éd. AMIS DE LA TERRE (LES)

réf. 307-035

DATALAB : Chiffres-clés du climat : France, Europe et Monde – Édition 2023

BAUDE Manuel / DUVERNOY Jérôme /
HERRY Malo / ET AL.

Cette publication offre un panorama des principales données liées à l'enjeu climatique : - la réalité du changement climatique et ses impacts ; - les émissions de gaz à effet de serre à l'échelle mondiale, européenne et nationale, ainsi que la répartition de ces émissions et leurs évolutions par secteur ; - l'estimation de l'empreinte carbone de la France. Une dernière partie fait le point sur les principales politiques climatiques dans le monde, en Europe et en France.

<https://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/edition-numerique/chiffres-cles-du-climat-2023/pdf/chiffres-cles-du-climat-2023.pdf>

2023, 92 p., éd. MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

réf. 307-060



VIE PROFESSIONNELLE

ÉTRANGER

La banane dominicaine se démarque

NARBESLA Youssef

La République dominicaine, qui compte 14 000 agriculteurs bio, est un des principaux exportateurs mondiaux de produits tropicaux biologiques et équitables de qualité, en particulier de bananes bio. Un groupement de 250 producteurs de bananes bio, Banelino, a été créé en 2020. Les techniques culturales de la banane sont présentées : associations culturales, plantes de couverture, insecticides bio, lutte biologique, présence d'animaux dans les parcelles, etc. La situation économique pourrait toutefois se dégrader avec le contexte mondial (déstabilisation du marché liée aux conflits, augmentation de l'énergie et du coût du fret...).

REUSSIR FRUITS ET LEGUMES N ° 435, 01/02/2023, 2 pages (p. 54-55)

réf. 307-076

Pourquoi l'agriculture bio boome très fort dans les villes

GROSSRIEDER Beat

En Suisse, l'agriculture biologique se fait peu à peu une place dans et aux abords des villes. Zurich en est l'exemple le plus marquant : un mètre carré sur 10 est en zone agricole, soit 810 hectares cultivés par 30 fermes. Parmi ces fermes, 14 appartiennent à la ville, qui exige de ses agriculteurs en fermage une production certifiée biologique. L'une de ces fermes, le Juchhof, accueille, par ailleurs, un essai du FiBL sur l'épandage de grandes quantités de charbon, dans l'optique d'optimiser le stockage à long terme de carbone dans les sols. La ville de Zurich souhaite, en effet, être climatiquement neutre à l'horizon 2040. D'autres villes suivent cet exemple, à l'instar de Bâle ou encore de Genève. On y retrouve souvent des initiatives sociales et solidaires visant à favoriser le lien à la terre des habitants.

BIOACTUALITÉS N ° 6/23, 21/07/2023, 3 pages (p. 12-14)

réf. 307-098



ÉCONOMIE

La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture - 2023 : Pour une transformation des systèmes agroalimentaires : Connaître le coût véritable des aliments

MCMENOMY Theresa / BREATHNACH Poilin / SADIDDIN Achmad / ET AL.

Cette publication de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) vise à faire connaître aux médias, aux responsables politiques et au grand public le véritable coût des aliments, afin d'offrir une vision complète de l'impact économique, social et environnemental des systèmes agroalimentaires non durables (changement climatique, dégradation des ressources naturelles, inaccessibilité économique d'une alimentation saine...). L'approche CCC (comptabilisation du coût complet), proposée dans ce rapport 2023, permet d'évaluer les coûts et les avantages cachés des systèmes agroalimentaires. Ce travail s'articule en deux phases : 1 - des évaluations, au niveau national, fondées sur la comptabilisation du coût complet, dont le but est de sensibiliser et d'éviter l'inaction ; 2 - des évaluations ciblées approfondies, dont le but est de hiérarchiser les solutions et de guider les mesures de transformation. Au vu de la complexité et des interdépendances des systèmes agroalimentaires, ce rapport rappelle l'importance des évaluations des systèmes agroalimentaires pour éclairer les prises de décisions, et souligne l'urgence d'une transformation systémique visant à la réalisation de l'ensemble des objectifs du développement durable.

<https://www.fao.org/3/cc7724fr/cc7724fr.pdf>

2023, 166 p., éd. FAO (Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture)

réf. 307-107

ORGANISATION DE L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE

Retour de Tech&Bio – Bourg-Lès-Valence, Drôme : S'adapter et continuer à innover ; Filières et marchés à Tech&Bio : Un tournant historique ; Les Talents Tech&Bio : Partager les nouvelles expériences agricoles

RIVRY-FOURNIER Christine

La 9ème édition du salon bisannuel Tech&Bio a montré l'importance de cet événement pour l'ensemble des acteurs de l'AB. Dans le contexte actuel, cela a été l'occasion de parler de la crise, mais aussi de montrer « le meilleur de ce qui se fait », d'échanger, ou encore de parler avenir et innovation. Ainsi, l'édition 2023 a mis plus l'accent sur des thèmes comme le changement climatique, l'eau, les économies d'énergie, le carbone, la méthanisation ou encore l'agrivoltaïsme. Les rencontres « Filières et marchés » ont aussi permis de mettre en avant des points-clés à prendre en compte pour l'avenir, dont le fait que « la bio est invisible » par manque de moyens de communication suffisants. Un des enjeux est de booster la consommation en France, pays avec une offre bio en quantité et de qualité. La restauration hors domicile est un levier à actionner. Cependant, il est aussi nécessaire que les externalités de la bio soient reconnues dans les politiques publiques : « on ne peut pas laisser le consommateur, donc le marché, décider de l'avenir de la bio » comme le déclare Pierrick De Ronne (ex-président de Biocoop). Pourtant, l'AB innove : c'est ce que montrent les lauréats des Talents Tech&Bio 2023, avec des producteurs.trices mettant en place des systèmes durables, basés notamment sur la diversification, le local et des pratiques vertueuses pour l'environnement et la biodiversité.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/47700>
BIOFIL N ° 150, 01/11/2023, 6 pages (p. 16-21)

réf. 307-114



POLITIQUE AGRICOLE

Accélérer la transition climatique avec un système alimentaire bas carbone, résilient et juste

HAUT CONSEIL POUR LE CLIMAT

Le Haut conseil pour le climat a réalisé, dans le cadre de ses missions, un examen de l'empreinte carbone alimentaire et une analyse des politiques alimentaires et agricoles en regard des enjeux climatiques. Il s'agit d'évaluer la mise en œuvre et l'efficacité de l'action publique pour réduire les émissions de gaz à effet de serre, pour développer les puits de carbone, pour réduire l'empreinte carbone et pour adapter au changement climatique le système alimentaire. Cette analyse vise également à aborder les impacts socio-économiques, environnementaux, y compris pour la biodiversité, de ces différentes politiques publiques. Les recommandations ciblant l'alimentation et l'agriculture, formulées dans le rapport annuel 2023 du Haut conseil pour le climat, dans le cadre de l'analyse de l'action climatique, sont actualisées et complétées dans ce document.

https://www.hautconseilclimat.fr/wp-content/uploads/2024/01/2024_HCC_Alimentation_Agriculture_25_01_webc_vdef-2.pdf

2024, 168 p., éd. HAUT CONSEIL POUR LE CLIMAT

réf. 307-034

Marchés publics pour la restauration collective : Deux guides pratiques pour un approvisionnement durable et de qualité

CONSEIL NATIONAL DE LA RESTAURATION COLLECTIVE

Le groupe de travail « accompagnement » du Conseil national de la restauration collective (CNRC) a réalisé une mise à jour des guides pratiques à l'attention des acheteurs des restaurations collectives en régie directe et en prestations de service. Ces guides sont des outils d'accompagnement pour la mise en œuvre d'achats durables, afin d'atteindre les obligations fixées par la loi EGAlim et par la loi Climat et résilience, à savoir intégrer au moins 50 % de produits durables et de qualité, dont au moins 20 % de produits biologiques, dans les repas servis en restauration collective et, depuis le 1er janvier 2024, intégrer 60 % de produits durables et de qualité dans les familles « viandes » et « poissons » (taux porté à 100 % pour les restaurants collectifs de l'État). Ces deux guides présentent un cheminement pour définir une stratégie d'achat globale, prenant en compte les modalités d'application de cette mesure. Ils fournissent également des recommandations pour la rédaction des documents de consultation relatifs aux marchés publics de fourniture de denrées alimentaires (cas de la régie directe) ou de la fourniture de repas (cas de la restauration concédée). En complément de ces guides, une fiche présente les outils et la documentation mis à disposition pour l'accompagnement des acteurs de la restauration collective, accessibles depuis la plateforme « ma cantine ».

<https://agriculture.gouv.fr/marches-publics-pour-la-restauration-collective-deux-guides-pratiques-pour-un-approvisionnement>
2024, 3 documents, éd. MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION

réf. 307-045



Élevage bovin : comment sortir de l'impasse ? : Préserver la planète et les éleveurs : L'urgence d'une feuille de route de la fourche à la fourchette

ETIENNE Elyne / LE PROVOST Louise / UTHAYAKUMAR Thomas / ET AL.

Dans ce document, la Fondation pour la Nature et l'Homme (FNH) apporte sa contribution au débat concernant l'avenir de l'élevage bovin. Elle dresse un état des lieux de la filière bovine et propose différents axes de travail pour accompagner la transition agroécologique de l'élevage bovin. Face à la double difficulté environnementale et socio-économique dans laquelle se trouve la filière, la FNH formule six recommandations pour améliorer les politiques publiques existantes : 1 - Adopter une gouvernance interministérielle de la transition agroécologique et alimentaire ; 2 - Faire évoluer l'environnement alimentaire afin d'inciter à consommer moins et mieux de produits animaux et plus de végétaux ; 3 - Mettre un terme aux tendances d'agrandissement-concentration, de spécialisation et d'intensification des pratiques ; 4 - Lancer une réflexion pour réguler les volumes, les prix, et le partage de la valeur au sein des filières ; 5 - Réguler les échanges commerciaux pour réduire la concurrence internationale déloyale que subissent les éleveurs bovins ; 6 - Refondre les enveloppes financières existantes en modulant les soutiens à l'élevage pour l'orienter vers une baisse des volumes de production et une amélioration des pratiques.

<https://www.fnh.org/elevage-bovin-comment-sortir-de-limpasse/> 2023, 48 p., éd. FONDATION POUR LA NATURE ET L'HOMME (FNH)

réf. 307-047

Quels arbitrages politiques pour l'affichage environnemental alimentaire ?

SAUJOT Mathieu / AUBERT Pierre-Marie

Depuis 2020, la France s'est lancée, de manière pionnière en Europe, dans le développement d'un affichage environnemental alimentaire (AEA). L'AEA, au même titre que d'autres politiques publiques qui reposent sur des métriques (méthodes de mesure) pour réguler l'agriculture, présente des opportunités (information unique, disponible à tous et utile pour le suivi, la sensibilisation et l'incitation des consommateurs et des acteurs de la distribution, ainsi que levier pour orienter la commande publique), mais aussi des risques (domination de la métrique climat au détriment de la biodiversité et de la résilience ; course à l'efficacité au détriment de dimensions écosystémiques de l'agriculture). La transition alimentaire, indispensable pour l'avènement d'une agriculture durable, n'est que très peu avancée (la réduction de la consommation de produits animaux et la hausse de la consommation de produits durables sont insuffisantes). Dans cette perspective, l'AEA a un rôle à jouer en envoyant un signal clair (moins de consommation de produits animaux mais issus d'écosystèmes territoriaux, réduire la dépendance aux pesticides en favorisant la bio...). Les auteurs analysent les méthodologies de calcul d'AEA (agribalyse, PEF, BVI pour la biodiversité...) et proposent d'ajouter des compléments hors ACV, qui relèveraient d'approches systémiques et de scénarios prospectifs, tout en prenant en considération que l'AEA s'inscrit dans un ensemble de politiques publiques et que la gouvernance de cet affichage sera un réel enjeu.

https://www.iddri.org/sites/default/files/PDF/Publications/Catalogue%20Iddri/Autre%20Publication/202311-Note%20AEA_0.pdf

IDDRI NOTE N ° Novembre 2023, 01/11/2023, 22 pages (p. 1-22)
réf. 307-079



Artificialisation des sols et objectif « Zéro Artificialisation Nette » : État des lieux et enjeux ; Note de position du Réseau Action Climat

STEFFAN Fiona / DOREAU Auréline /
PAQUIN Maxime / ET AL.

En 40 ans, la France métropolitaine a vu sa surface artificialisée presque doubler, passant de 2,9 à 5 millions d'hectares, ce qui en fait un des pays européens ayant artificialisé le plus de sols. Si aucune mesure n'est prise en France, ce sont 280 000 hectares d'espaces naturels supplémentaires qui seront artificialisés d'ici 2030, soit une superficie supérieure à celle du Luxembourg. Après plusieurs décennies de politiques de sobriété foncière qui se sont montrées insuffisantes, la loi Climat et résilience (2021) introduit des obligations chiffrées et planifiées de réduction de l'artificialisation des sols. Elle se décline en deux objectifs : 1) la réduction de moitié du rythme de consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers d'ici 2031 ; 2) la poursuite de cette réduction jusqu'à atteindre zéro artificialisation nette (ZAN) en 2050. Pourtant, cet objectif est déjà menacé et des reculs juridiques sont envisagés, afin d'affaiblir le caractère contraignant de ce dispositif. À terme, pour le Réseau Action Climat, si le Gouvernement ne parvient pas à maintenir l'exigence de sobriété foncière, cela renforcera la vulnérabilité des territoires et des populations aux impacts du dérèglement climatique : destruction de la biodiversité, aggravation du changement climatique et accentuation des disparités sociales et territoriales. Le document "État des lieux et enjeux" examine les causes et les conséquences de l'artificialisation des sols et décrypte l'objectif ZAN. Par ailleurs, dans sa "Note de position", le Réseau Action Climat et ses associations membres se penchent sur la loi Climat et résilience (progrès et rendez-vous manqués) et proposent des recommandations pour la mise en œuvre de l'objectif zéro artificialisation nette (ZAN).

<https://reseauactionclimat.org/artificialisation-des-sols-et-objectif-zero-artificialisation-nette/>

2023, 2 documents (15 p. et 25 p.), éd. RÉSEAU ACTION CLIMAT-FRANCE

réf. 307-101

SIA : décryptage de la situation de l'AB

FNAB

Dans ce diaporama, présenté lors d'une conférence de presse, la FNAB décrypte le niveau de soutien public prévu pour l'agriculture biologique sur les cinq prochaines années, en s'appuyant sur les chiffres fournis par le Gouvernement. En comparant les dispositifs-clés de soutien public prévus sur la programmation de la politique agricole commune 2015-2020 et ceux envisagés sur la programmation 2023-2027, la FNAB constate que, si l'engagement public est significatif, il est cependant proportionnellement en déclin et il n'est pas à la hauteur des objectifs affichés (18% de SAU en 2027). Ainsi, en dehors des aides liées à la période de conversion, le soutien aux agriculteurs bio, au travers de la PAC, a baissé de 62%. Dans le même temps, le marché bio a régressé, entre 2021 et 2022, de 12,8 milliards d'euros à 12,1 Mds€. 172 magasins bio ont fermé sur les 9 premiers mois de 2023. Les pertes sont estimées à 250 millions d'euros en 2022 et 300 M€ en 2023. Après avoir listé les mesures gouvernementales face à cette situation (soutien aux producteurs et à la consommation), la FNAB exprime ses demandes (réaffecter le soutien prévu à la conversion vers les producteurs bio en place, faire appliquer la loi Egalim...).

2024, 24 p., éd. FNAB (Fédération Nationale d'Agriculture Biologique)

réf. 307-040



RECHERCHE ET SYSTÈME SPÉCIFIQUE

AGRICULTURE BIODYNAMIQUE

Carnet saisonnier d'un vigneron en biodynamie – 4 : Hiver

FERRAN Alain

Alain Ferran pratique la biodynamie depuis 18 ans, au Château Ferran, à Saint-Pierre-de-Bat (33). Il gère le domaine de 45 ha, composé de 10 ha de bois, de 7 ha de pâtures et de 27 ha de vignes. Le domaine possède un troupeau de 52 brebis Landaises et un petit atelier de plantes médicinales. Dans ce 4ème volet, Alain Ferran détaille les principes et les techniques biodynamiques qu'il applique, en cave et dans les vignes, l'hiver : utilisation du calendrier biodynamique pour la vinification ; taille ; protection de la vigne (badigeon).

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/47542>
BIODYNAMIS N ° 124, 01/01/2024, 2 pages (p. 6-7)

réf. 307-031

Biodynamique ! : Naissance de l'un des courants fondateurs de l'agriculture biologique

BIND Rudi / HURTER Ueli

100 ans de biodynamie qui montrent qu'elle fonctionne bel et bien. Sans pesticides ni engrais artificiels. Sans exploitation inconsidérée des ressources naturelles de notre planète. L'agriculture biodynamique est, aujourd'hui, pratiquée partout, jusque dans le désert, les montagnes, les grandes villes. 100 ans de culture, de développement, d'effets durables visibles dans les champs, les jardins, sur le sol, pour une alimentation saine et au bénéfice de tous les êtres vivants. 100 ans de diffusion dans le monde entier à partir de l'impulsion des huit conférences données par Rudolf Steiner en juin 1924. Ce livre présente un aperçu des idées et des méthodes mises en œuvre par les pionniers de la bio, qui offrent des solutions éprouvées et efficaces pour faire face aux défis actuels.

2023, 144 p., éd. MOUVEMENT DE L'AGRICULTURE BIODYNAMIQUE

réf. 307-054

Dossiers de la biodynamie : Élevage 1 : La place de l'animal dans l'organisme agricole

LEBRUN Marion / QUANTIN Martin

Dans ce premier dossier consacré à l'élevage en biodynamie, Biodynamie Recherche et le Mouvement de l'agriculture biodynamique (MABD) définissent les différentes formes d'autonomie que l'organisme agricole à la fois suscite et implique. La notion de présence animale dans les fermes est explorée, en s'intéressant au rôle agricole de chaque animal et à l'intérêt de travailler en collaboration avec différentes espèces. Ensuite, la problématique du devenir des mâles dans la ferme est abordée. Pour terminer, ce dossier interroge l'évolution du rapport de l'humain au vivant, en lien avec la pratique de la biodynamie.

https://biodynamie-recherche.org/wp-content/uploads/2023/12/MABD-ELEV01_place_animal_organisme_agricole-WEB.pdf
2023, 40 p., éd. MOUVEMENT DE L'AGRICULTURE BIODYNAMIQUE / ASSOCIATION BIODYNAMIE RECHERCHE
réf. 307-057



Dossiers de la biodynamie : Élevage 2 : Accompagner l'animal tout au long de sa vie

LEBRUN Marion / QUANTIN Martin

Dans ce second dossier consacré à l'élevage en biodynamie, Biodynamie Recherche et le Mouvement de l'agriculture biodynamique explorent les liens imbriqués entre les animaux d'élevage, les éleveurs et la société. La première partie de ce dossier s'intéresse à la conduite du troupeau et à la conciliation des besoins de l'éleveur avec ceux des animaux, en respectant leur intégrité, ainsi que leurs besoins comportementaux. Dans une seconde partie, c'est la question de la santé et du bien-être qui est traitée, à travers les pratiques de soins et d'alimentation. La troisième partie est consacrée à la question de la sélection de races adaptées à l'agriculture biodynamique : Comment concilier les impératifs de production avec les spécificités des systèmes de production et du territoire, tout en préservant la biodiversité des races ?

https://biodynamie-recherche.org/wp-content/uploads/2023/12/MABD-ELEV02_accompagner_les_animaux-WEB.pdf
2023, 20 p., éd. MOUVEMENT DE L'AGRICULTURE BIODYNAMIQUE / ASSOCIATION BIODYNAMIE RECHERCHE
réf. 307-058

Dossiers de la biodynamie : Élevage 3 : Animal, éleveur et société

LEBRUN Marion / QUANTIN Martin

Dans ce troisième dossier consacré à l'élevage en biodynamie, Biodynamie Recherche et le Mouvement de l'agriculture biodynamique explorent les questions liées à la mort des animaux d'élevage. La première partie de ce dossier traite de l'insatisfaction des éleveurs concernant les conditions de mise à mort des animaux (interdiction d'abattage des animaux à la ferme...), au travers des questions du respect de l'animal et de son bien-être (stress lors du transport...), et de la responsabilité de l'éleveur. Avec la remise en cause de l'existence de l'élevage par, notamment, le mouvement végane, les éleveurs et les éleveuses en biodynamie se sont interrogés sur la place que l'élevage paysan pouvait occuper, entre les deux extrêmes que sont l'élevage industriel et l'abolition de l'élevage, et ont formulé, dans une deuxième partie, 6 propositions, en réponse à ces préoccupations (relation réciproquement bénéfique entre l'animal et l'homme ; être reconnaissant de ce que l'animal nous donne ; ne pas (se) cacher la mort ; etc.). La troisième partie s'intéresse à différents aspects du bien-être de l'éleveur, en lien étroit avec la présence animale, mais également en lien avec ses pairs et avec le monde extérieur.

https://biodynamie-recherche.org/wp-content/uploads/2023/12/MABD-ELEV03_animal-eleveur_WEB.pdf
2023, 28 p., éd. MOUVEMENT DE L'AGRICULTURE BIODYNAMIQUE / ASSOCIATION BIODYNAMIE RECHERCHE
réf. 307-059



RECHERCHE

L'importance des enjeux de la coexistence et de la confrontation entre bio et non-bio

GASSELIN Pierre / N'GUYEN Geneviève / POMÉON Thomas / ET AL.

Cette communication montre en quoi la coexistence et la confrontation de l'agriculture biologique (AB) avec les agricultures non-bio sont un enjeu de connaissance et d'accompagnement, notamment dans la période actuelle d'interrogations sur le développement de l'AB. Dans le projet DEFIBIO, les chercheurs ont porté une attention particulière aux situations de coexistence, dans et entre les exploitations agricoles, resituées dans des territoires, des organisations professionnelles, des filières, des marchés et des politiques publiques. La coexistence peut impliquer des situations de concurrence, de confrontation, mais aussi de collaboration (apprentissage de pratiques écologiques...) et de réflexion (sur les pratiques telles que la confusion sexuelle ou le chauffage des serres). La coexistence conduit à des enjeux de coordination (par exemple dans les arbitrages d'une Cuma, entre les agriculteurs bio et les non bio), de visions dans l'innovation (les innovations de l'agriculture biologique reposent sur des représentations de la nature différentes de celles de l'agriculture conventionnelle) et peut conférer des capacités d'adaptation (certaines coopératives mixtes peuvent jouer avec des opportunités présentes sur les marchés bio ou sur les marchés non bio).

<https://hal.inrae.fr/hal-04265950>

2023, 4 p., éd. INRAE (Institut National de Recherche pour l'Agriculture, l'Alimentation et l'Environnement)

réf. 307-078

RESSOURCES GÉNÉTIQUES

Le renouveau des blés paysans

SÉCHERET Aurélie

Depuis quelques décennies, grâce aux initiatives d'agriculteurs et d'agricultrices, des variétés anciennes de blés ont réapparu dans les campagnes du sud-est de la France. Dans le territoire du Lubéron, paysans, meuniers, boulangers, chercheurs et consommateurs se sont associés, depuis 2019, pour relocaliser une filière complète produisant blés, farines et pains. Cet article met en lumière comment la réappropriation des semences anciennes (et rustiques) et des savoir-faire paysans permettrait de sortir des semences industrielles, très dépendantes des intrants, tout en sécurisant un rendement correct, en favorisant la biodiversité et en s'adaptant au changement climatique (résistance au manque d'eau).

QUATRE SAISONS (LES) N° 263, 01/11/2023, 5 pages (p. 88-92)
réf. 307-067



La biodiversité domestique : Vers de nouveaux liens entre élevage, territoires et société

LAUVIE Anne / AUDIOT Annick / VERRIER Etienne

À l'heure où la diversité des populations animales est présentée comme un élément-clé du développement de l'agroécologie, la notion de « biodiversité domestique » devient capitale. Elle se distingue de celle de « ressources génétiques » en mettant davantage en avant la diversité du vivant, sa dynamique et ses interrelations. Cet ouvrage réinterroge la diversité des populations animales utilisées en élevage, ainsi que la place des races locales. La question de la diversité des animaux d'élevage est abordée en tenant compte de la pluralité des pratiques humaines pour la gérer, l'utiliser et la valoriser. Elle est aussi appréhendée au travers de ses relations avec le reste du vivant, la biodiversité sauvage notamment, que ce soit la diversité de la faune et de la flore dans les territoires d'élevage ou les pathogènes présents dans les milieux d'élevage. Ce livre établit aussi un panorama des nouvelles connaissances produites et des méthodologies de gestion (avancées récentes en génétique, nouveaux questionnements autour des services écosystémiques, résilience des systèmes d'élevage). Il propose, pour finir, une vision prospective qui interroge la place de cette biodiversité au regard des grands enjeux actuels (enjeux environnementaux et érosion de la biodiversité, alimentation (souveraineté et qualité), santé globale, développement des territoires, bien-être animal, relations entre humains et animaux, etc.). Des fiches "espèces" présentent des races, pour différentes espèces (ânes, chevaux, bovins, ovins, caprins, porcins, poules, palmipèdes).

2023, 266 p., éd. ÉDITIONS QUAE

réf. 307-055



BRÈVES

Lancement du programme Ambition Bio 2027

Lors du Salon International de l'Agriculture 2024, le 28 février, le ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, Marc Fesneau, a annoncé la mise en place d'un nouveau plan de soutien à l'AB, le lancement du programme Ambition Bio 2027 et la signature du contrat d'objectifs et de performance 2024-2028 de l'Agence BIO.

Le programme Ambition Bio 2027 est une feuille de route opérationnelle comprenant 26 actions. Son ambition est de stimuler la demande en produits biologiques, de favoriser le développement de filières biologiques organisées, de l'amont à l'aval, ainsi que d'accompagner les opérateurs à répondre aux enjeux de demain. Pour amplifier l'impact des efforts collectifs, ce plan sera doté d'outils de pilotage et de suivi au service de l'ambition partagée du développement de l'agriculture biologique.

Le contrat d'objectifs et de performance (COP) de l'Agence BIO, pour la période 2024-2028, s'articule avec le programme Ambition Bio, et doit permettre de réaffirmer l'importance des missions du groupement d'intérêt public en charge du développement, de la promotion et de la structuration de l'agriculture biologique française.

Lien : <https://agriculture.gouv.fr/sia2024-marc-fesneau-renouvelle-son-ambition-pour-lagriculture-biologique-en-presentant-les-grands>

**Source(s) : <https://agriculture.gouv.fr/>,
28 février 2024**

Validation par la Commission européenne du plan de soutien français à l'agriculture biologique de 90 M€

Le Gouvernement a annoncé, le 28 février, un nouveau dispositif d'aide à l'agriculture biologique doté de 90 M€ en 2024, dans l'objectif d'apporter un soutien immédiat aux exploitations en agriculture biologique ayant subi des pertes économiques importantes (pour rappel, 104 M€ ont été apportés en soutien d'urgence à la filière bio en 2023). Cette mesure a été validée par la Commission européenne. L'ouverture du guichet de dépôt des demandes d'aides est intervenue le 25 mars pour une clôture le 19 avril 2024 (<https://www.franceagrimer.fr/Accompagner/Dispositifs-par-filiere/Aides-de-crise/BIO-2-2024>).

Les principaux critères d'éligibilité de ce fonds d'aide sont les suivants : 1) critère de spécialisation : Soit être spécialisé à 100% en agriculture biologique et/ou en conversion, Soit être spécialisé, à plus de 85% en agriculture biologique ; 2) critère économique : L'exploitation devra avoir subi les dégradations suivantes d'un de ses indicateurs économiques (perte d'EBE ou de chiffre d'affaires en 2023/24 supérieure ou égale à 20 % sur l'exercice indemnisé par rapport à la moyenne des exercices comptables clôturés entre juin 2018 et mai 2020).

Les exploitations ayant une activité viticole et situées dans les départements couverts par le déploiement d'un fonds d'urgence viticole, et donc qui peuvent bénéficier de l'aide d'urgence viticole de 80 millions d'euros, ne sont pas éligibles.

L'aide compensera jusqu'à 50 % de la perte d'EBE, et devra représenter un montant minimum de 1 000 €.

L'aide sera plafonnée à 30 000 € par exploitation, ce plafond étant porté à 40 000 € pour les jeunes agriculteurs et nouveaux installés. Un stabilisateur budgétaire pourra être appliqué dans le cas où les demandes éligibles dépasseraient l'enveloppe budgétaire.

Lien : <https://agriculture.gouv.fr/agriculture-biologique-validation-par-la-commission-europeenne-du-plan-de-soutien-lagriculture>

Source(s) : <https://agriculture.gouv.fr/>, mars 2024



Plan d'aide bio et Programme Ambition Bio : Réaction de la FNAB

Le ministre de l'Agriculture Marc Fesneau a annoncé, lors du SIA, une augmentation du fonds d'urgence bio, ainsi que le lancement du nouveau Programme Ambition Bio 2027. La FNAB déplore le manque de soutien et d'objectifs précis et ambitieux.

Avec le nouveau plan d'aide, le ministère de l'Agriculture a pris en compte une partie des recommandations de la FNAB pour élargir le nombre de fermes éligibles, notamment le plafonnement à l'exploitation et la fin des critères cumulatifs, mais, pour la FNAB, le montant de l'enveloppe dédiée à ce fonds d'aide bio ne va probablement pouvoir aider que 15% des fermes, quand il aurait fallu en toucher le double.

Par ailleurs, la FNAB considère que le nouveau Programme Ambition Bio 2027 ne comporte pas une réelle vision stratégique et une politique de soutien permettant d'atteindre les 18 % de SAU bio et les 20% de bio en restauration collective de la Loi EGALim. Aucune mesure n'a été annoncée pour assurer la pérennité dans le temps des fermes bio, ni la rémunération des aménités positives de la bio. Le point positif est le lancement du travail sur le financement de l'indemnisation des contaminations des cultures bio par les pesticides utilisés en conventionnel.

Lien : <https://www.fnab.org/plan-daide-bio-et-plan-ambition-bio-quelques-avancees-mais-encore-de-fortes-attentes/>

Source(s) : <https://www.fnab.org/>, 29 février 2024

Jean Verdier, nouveau Président de l'Agence BIO

Membre du SYNABIO, Syndicat National des Entreprises Agroalimentaires Bio, Jean Verdier a été élu Président de l'Agence BIO, le 19 février 2024, pour deux ans, par les membres du conseil d'administration de l'Agence BIO. Il succède à Loïc Guines.

Lien : <https://www.agencebio.org/2024/02/20/jean-verdier-nouveau-president-de-lagence-bio/>

Source(s) : https://www.agencebio.org, 20 février 2024

À quel point les porcs domestiqués sont-ils sauvages ?

Le projet suisse "SchweinErleben" est mené avec la Fondation Albert Koechlin, en collaboration avec l'Institut de recherche de l'agriculture biologique FiBL et le Natur-Museum Luzern. Dans le cadre de ce projet, les citoyens intéressés sont invités à observer trois truies mères et, selon la saison, leurs porcelets, au moyen d'enregistrements vidéo, dans leur enclos en plein air de la ferme de Meggen (canton de Lucerne, Suisse). Cette approche "Citizen Science" aide le FiBL à répondre aux questions scientifiques et notamment à la question suivante : « Derrière les cochons domestiqués, se cache-t-il encore un sanglier avec tous ses comportements et ses besoins ? ». Ainsi, les citoyens volontaires regardent en ligne de courtes vidéos des animaux et répondent ensuite à quelques questions.

Participation sur Citizen Science Zürich : www.lab.citizenscience.ch

Source(s) : <https://www.fibl.org/fr/infotheque/medias/archives-medias>, 19 mars 2024

Lancement des Trophées Natexpo 2024

Créés en 2005, les Trophées Natexpo récompensent les produits les plus innovants, utiles, pratiques et originaux mis sur le marché dans l'année (entre le 3 mai 2023 et le 3 mai 2024 pour 2024), dans 10 catégories : Produits frais, Produits d'épicerie sucrés, Produits d'épicerie salés, Boissons, Compléments alimentaires, Cosmétique et hygiène, ÉCO Produits / ÉCO Services, Services et équipements pour le magasin et les marques, Ingrédients et Matières Premières, Petites Pépites. Un Trophée « Mention Spéciale internationale » sera également décerné à un produit proposé par un exposant étranger.

Inscriptions :

- Exposant : <https://natexpo2024.hubj2c.com/espaceExposant/default.php>
- Non exposant : <https://natexpo2024.hubj2c.com/inscriptionNonExposant/societe.php>

Source(s) : <https://natexpo.com/animations/trophees-natexpo/>, mars 2024



Filières agricoles à bas niveau d'intrants : L'agence de l'eau RMC accompagne 21 projets

Dans le cadre de son appel à manifestation d'intérêt pour l'émergence de filières à bas niveau d'intrants (fertilisants, pesticides et eau d'irrigation) et à faible impact sur la ressource en eau, l'agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse (RMC) a sélectionné 21 projets portés par des collectivités, des agriculteurs ou des associations, pour un montant total d'aides de 1,3 million d'euros.

Parmi les projets retenus, figurent :

1. Dans le Jura, l'Espace communautaire Lons Agglomération (ECLA), qui lance une étude pour le développement, sur l'aire d'alimentation du captage de Villevieux, de débouchés pour 400 hectares de cultures de chanvre, de cultures à graines bio (tournesol, colza, cameline...) ou de fourragères bio (luzerne et prairies de mélange). Aide de l'agence de l'eau de 28 000 euros.
2. En Occitanie, Perpignan Méditerranée Métropole a reçu 35 000 € pour diversifier les exploitations viticoles vers une arboriculture bio et sobre en eau.
3. En Occitanie, la SCIC Graines Équitables a perçu 64 405 € pour les filières céréales et légumes secs en AB (semences, céréales et légumineuses, couverts végétaux).
4. En Occitanie, le BioCivam 11 a reçu 33 865 € pour développer des systèmes de cultures arboricoles méditerranéens en AB, sobres en eau.
5. En région AuRA, la Chambre d'agriculture du Rhône a reçu 72 636 € pour travailler sur la filière céréale-farine en AB, et notamment sur des cultures particulières (blé ancien, petit épeautre, seigle, sarrasin, lentilles, pois chiches, haricots secs).

Lien vers le bilan complet de l'AMI : https://www.eaurmc.fr/upload/docs/application/pdf/2024-03/bilan_amifbni_2023.pdf

Source(s) : Communiqué de presse agence de l'eau RMC, 18 mars 2024

Cour des comptes : Rapport public annuel 2024 sur le changement climatique

Les juridictions financières consacrent, cette année, le thème du rapport public annuel à l'action publique face au changement climatique, en brossant un panorama des moyens mis en place dans différents secteurs (Cadre de vie et infrastructures : logements, villes, parcs nucléaires et hydro-électriques, réseaux d'électricité, réseau ferroviaire, politique immobilière de l'Etat, armées ; Environnement naturel, personnes et activités : forêt métropolitaine, côtes, catastrophes naturelles en Outre-mer, santé des personnes vulnérables, adaptation des cultures céréalières, stations de montagne).

Lien : <https://www.ccomptes.fr/fr/publications/le-rapport-public-annuel-2024>

Source(s) : Communiqué de presse Cour des comptes, 12 mars 2024

Retards de paiement pour les aides bio

Les agriculteurs biologiques n'ont pas oublié les retards conséquents dans le paiement de leurs aides lors de la précédente programmation PAC. Au plus fort des difficultés, ce sont plus de deux années de retard qui ont été accumulées. Et, pour la FNAB, cela semble se répéter, les dossiers biologiques sont les derniers à être étudiés et payés, alors que ce procédé avait été dénoncé par la Cour des comptes et condamné par le juge administratif.

Le paiement des aides de la Politique Agricole Commune a débuté fin 2023. Des acomptes ont été touchés à partir du 16 octobre et le paiement des soldes a débuté le 7 décembre. L'aide à la conversion en agriculture biologique est exclue de ce système, elle ne bénéficie pas d'acomptes et les soldes des autres aides, versées entre janvier et mars 2024, se font avant même que les dossiers CAB ne soient instruits. La FNAB dénonce cet état de fait et a déjà engagé des procédures contre l'Etat : La Cour administrative d'appel de Bordeaux a ainsi récemment reconnu la faute de l'Etat dans les retards de paiement des aides bio, considérant que les délais étaient "déraisonnables".

Lien : <https://www.fnab.org/aides-pac-les-bio-doivent-etre-traites-comme-les-autres/>

Source(s) : Communiqué de presse FNAB, 21 mars 2024



1er Appel à projets du Partenariat Européen Agroécologie

L'objectif de cet appel à projets "Favoriser l'agroécologie au niveau de l'exploitation agricole et du paysage" est de financer des projets de recherche et d'innovation transdisciplinaires portant sur la transition agroécologique des systèmes d'agriculture conventionnelle et biologique. Les projets devront étudier et mettre en œuvre l'agroécologie à deux échelles géographiques :

Thème 1 – à l'échelle de l'exploitation et de ses environs immédiats (pratiques et solutions qui concernent les exploitations agricoles, leur environnement immédiat et leurs entités, telles que les petites entreprises de transformation et/ou de distribution et les consommateurs locaux) ;

Thème 2 – à l'échelle du territoire (concerne l'ensemble d'un territoire ou d'un bassin versant où les solutions nécessitent des actions dépassant le cadre des exploitations et pouvant inclure, par exemple, l'aménagement du territoire et la gestion du paysage).

Calendrier : Pré-projets jusqu'au 26 avril ; Projets finaux jusqu'au 19 septembre 2024.

Lien : <https://agroecology.ptj.de/call1>

Source(s) : La gazette de METABIO n° 15, mars 2024

Vote du Parlement européen contre les allégations environnementales trompeuses

Le Parlement européen a adopté sa position sur la mise en place d'un système de vérification et de pré-autorisation des allégations environnementales, pour protéger les citoyens des publicités trompeuses :

- Les entreprises devront faire vérifier les allégations de marketing environnemental, comme "biodégradables" ou "moins polluantes", et obtenir une autorisation avant de pouvoir les utiliser ;
- Les allégations les plus simples et les plus courantes doivent faire l'objet d'une vérification plus facile ou plus rapide ;
- Les sanctions comprennent l'exclusion des marchés publics, la confiscation des revenus et une amende d'au moins 4 % du chiffre d'affaires annuel.

Les allégations vertes uniquement fondées sur la compensation carbone resteront interdites. Les entreprises pourront toutefois signaler qu'elles recourent à des systèmes de compensation et d'élimination du carbone dans leurs publicités, si elles ont déjà réduit leurs émissions autant que possible et n'utilisent ces systèmes que pour des émissions résiduelles.

Le dossier devra désormais faire l'objet d'un suivi par le nouveau Parlement, après les élections européennes qui auront lieu du 6 au 9 juin 2024.

Source(s) : Communiqué de presse du Parlement européen, 12 mars 2024

Appel à projets AgriQAir

L'appel à projets (AAP) AgriQAir de l'Ademe a vocation à développer l'appropriation de l'enjeu de la qualité de l'air en agriculture, tout en agissant en cohérence avec les ambitions climatiques.

Cette édition vise ainsi à encourager la volonté d'expérimenter, d'évaluer et de diffuser des solutions efficaces pour réduire les émissions d'ammoniac (NH₃) et/ou de particules fines (PM_{2,5} et PM₁₀) par l'agriculture. En considérant leurs émissions de GES associées (N₂O, CH₄, CO₂), les projets chercheront à valoriser les synergies qualité de l'air/climat.

L'objectif est d'accompagner des projets pilotes de type expérimentation de terrain et/ou d'autres actions pour aider au changement de comportement par de l'animation, de la communication, de la sensibilisation, de la formation, ou de la création d'outils (techniques, pédagogiques).

Date limite de candidature : 21/05/2024.

Lien : <https://agirpouurlatransition.ademe.fr/entreprises/aides-financieres/20231219/agriculture-qualite-lair-agriqair>

Source(s) : <https://agirpouurlatransition.ademe.fr/>, février 2024



Manifeste « Cuisinons Plus Bio »

L'Agence BIO a lancé, lors du SIA, le manifeste « Cuisinons Plus Bio » : un appel à mobilisation pour que le secteur de la restauration s'engage sur la voie de la transition alimentaire et soutienne les 60 000 fermes bio françaises. L'association Euro-toques France et ses co-présidents, Michel Roth et Virginie Basselot, ont été les premiers signataires de ce manifeste.

Lien : <https://cuisinonsplusbio.fr/>

**Source(s) : Communiqué de presse Agence BIO, ,
février 2024**

Lauréats des Trophées de l'agroécologie 2024

Le 29 février, les lauréats des Trophées de l'agroécologie ont été récompensés lors du Salon International de l'Agriculture. Décernés depuis 2012, ces Trophées de l'agroécologie mettent à l'honneur les agricultrices et agriculteurs qui portent des projets ambitieux au bénéfice de la transition agroécologique. Cette année, le concours a décerné trois prix : le Grand prix de la démarche collective, le prix de l'innovation et le prix de l'enseignement agricole.

Le Grand prix de la démarche collective a été remis au Groupement d'intérêt économique et environnemental (GIEE) porté par le CIVAM AD 72 (Pays de la Loire) pour son projet « Santé animale et efficacité économique des troupeaux bovins laitiers grâce à une approche multifactorielle ». Deux mentions ont également été attribuées pour : le GIEE Lait Bio Bas Carbone (Normandie) ; le GIEE Biodiv'Vigne (Bourgogne-Franche-Comté).

Le prix de l'innovation a été remis à l'exploitation de David Tragarth, la ferme de la Vallée (Bretagne). Une mention a été attribuée au GAEC Mare des Rufaux (Normandie), une exploitation biologique en verger-maraîcher.

Le prix de l'enseignement agricole a été attribué au LEGTA de Blanquefort (Gironde), pour un projet de diversification sur une parcelle périurbaine d'une exploitation viticole en prenant en compte le changement climatique. Une mention a également été attribuée à l'EPL d'Auzeville (Haute-Garonne).

Lien : <https://agriculture.gouv.fr/sia2024-trophees-de-lagroecologie-les-laureats-de-ledition-2023-2024-devoiles>

Source(s) : <https://agriculture.gouv.fr>, 4 mars 2024

Appel à candidatures pour les EU Organic Awards 2024

L'appel à candidatures pour la troisième édition des Prix européens de l'agriculture biologique a été lancé et se poursuivra jusqu'au 12 mai 2024. Les Prix européens de l'agriculture biologique récompensent les différents acteurs de la chaîne de valeur de l'agriculture biologique qui ont créé des projets innovants, durables et inspirants, qui ont apporté une réelle valeur ajoutée à la production et à la consommation d'aliments biologiques. La cérémonie de remise des prix est prévue pour le 23 septembre 2024, date de la Journée européenne de l'agriculture biologique.

Les EU Organic Awards sont organisés conjointement par la Commission européenne, le Comité économique et social européen, le Comité européen des régions, le COPA-COGECA et IFOAM Organics Europe, avec la participation du Parlement européen et du Conseil au jury déterminant l'attribution des prix. Huit prix seront décernés dans sept catégories :

Meilleur agriculteur biologique (homme et femme) ;

Meilleure région biologique ;

Meilleure ville biologique ;

Meilleur "bio district" biologique ;

Meilleure PME de transformation de produits alimentaires biologiques ;

Meilleur détaillant de produits alimentaires biologiques ;

Meilleur restaurant/service alimentaire biologique.

Lien : <https://agriculture.ec.europa.eu/news/apply-now-eu-organic-awards-2024-2024-03-04> en

**Source(s) : <https://agriculture.ec.europa.eu>,
4 mars 2024**



Réaction de la coalition "Installons des Paysans" au Projet de loi agricole

La version finale du PLOAA (Pacte et loi d'orientation et d'avenir agricoles) a été présentée pour avis au Conseil d'État. Or, plus de 14 000 fermes ont disparu sur nos territoires depuis le lancement officiel du processus PLOAA, en septembre 2022, et la coalition « Installons des paysans » estime que, si le projet de loi était adopté en l'état, la disparition des fermes se poursuivrait, et que, dès 2030, nous pourrions passer la barre des moins de 400 000 agriculteurs (contre 496 000 en 2020).

La coalition analyse le contenu de ce projet de loi dans une note (<https://www.sol-asso.fr/wp-content/uploads/2024/03/202402-Note-LOA-FranceServicesAgriculture-IDP.pdf>) et détaille les amendements nécessaires pour que la loi qui sera finalement adoptée permette d'atteindre ses propres objectifs.

Membres de la coalition "Installons des Paysans" : Terre de Liens, FADEAR, MIRAMAP, Réseau CIVAM, RENETA, FNAB, SOL, InPACT.

Source(s) : Communiqué de presse de la Coalition "Installons des Paysans", 4 mars 2024

Lauréats de la 11ème édition du Concours National de la Création Agroalimentaire Biologique

Les lauréats de la 11ème édition du Concours National de la Création Agroalimentaire Biologique sont : "Etika Spirunila" (1er Prix), qui commercialise de la spiruline fraîche produite sur une ferme urbaine implantée à Villeneuve d'Ascq (59) ; "La Marmotte Gourmande" (2nd Prix et Prix Coup de coeur Etudiants), qui fabrique des biscuits sucrés sans allergènes majeurs répondant à un profil montant de consommateurs contraints par les allergies alimentaires.

Source(s) : Communiqué de presse Concours National de la Création Agroalimentaire Bio, 26 février 2024

Vote COMAGRI sur le matériel de reproduction végétal

Le 19 mars, la Commission de l'agriculture et du développement rural du Parlement européen (COMAGRI) a voté la proposition de règlement relative au matériel de reproduction végétal (MRV). Pour IFOAM Organics Europe, le résultat est plutôt positif. Faits marquants :

- Les députés ont voté en faveur de la suppression d'un article qui aurait modifié le règlement biologique, affectant entre autres les dispositions relatives au matériel hétérogène biologique.

- Les députés ont voté en faveur d'un compromis qui maintiendra le caractère volontaire des tests VSCU (Value for sustainable cultivation and use) pour les nouvelles variétés de fruits et légumes (au lieu d'introduire des tests obligatoires).

- Les députés ont voté en faveur de compromis améliorant la proposition de règlement en ce qui concerne le travail des banques de gènes, les activités de conservation dynamique et les variétés de conservation, ainsi que pour l'échange de semences et de MRV entre agriculteurs - tous ces éléments contribueront à créer un cadre juridique dans lequel l'agrobiodiversité aura sa place à côté des activités de sélection végétale plus commerciales des grands acteurs du secteur.

- Les députés ont voté en faveur de la transparence des méthodes de sélection.

Le Réseau Semences Paysannes rappelle toutefois que la procédure n'est pas encore terminée et que cette proposition doit maintenant être soumise au Parlement européen dans son ensemble, et servir de base à une séance de débat en plénière qui devrait se tenir fin avril. Néanmoins, les amendements apportés par le COMAGRI à la proposition de règlement du MRV, s'ils étaient conservés par le Parlement, seraient favorables à la commercialisation des MRV, et par conséquent à la diversité végétale.

Lien vers la page dédiée du Réseau Semences Paysannes : <http://ressources.semencespaysannes.org/veille/fiche-veille-4189.html>

Source(s) : IFOAM OE et Réseau Semences Paysannes, mars 2024

Loi sur la restauration de la nature : Adoption par le PE mais la majorité du Conseil n'est pas assurée

Le 27 février, la plénière du Parlement européen a adopté l'accord du trilogue sur la loi relative à la protection de la nature. Malheureusement, certains signes indiquent que l'adoption finale par le Conseil ne sera pas aisée et que des tentatives ont été faites pour atteindre une majorité de blocage.

Source(s) : IFOAM Organics Europe, 1er mars 2024

BULLETIN D'ABONNEMENT

Nom Prénom

Organisme

Adresse d'expédition

.....

Adresse de facturation

.....

Téléphone E-mail

BIOPRESSE

Je m'abonne à BIOPRESSE :

Abonnement ou réabonnement en format papier (courrier) pour 1 an,
soit 11 numéros : 50 € (60 € pour l'étranger)
tarif à l'unité : 10 €

Abonnement ou réabonnement en format pdf (Internet) : gratuit

Pour vous abonner, rendez-vous sur: <https://www.abiodoc.com/abonnez-vous-au-biopresse>

TARIFS DU SERVICE DOCUMENTAIRE

	Nombre de pages	Abonnés	Non abonnés	Agriculteurs Etudiants*
Prêt d'ouvrage Indemnité forfaitaire si non-retour + forfait		80 € 8 €	80 € 8 €	80 € 6 €
Liste bibliographique thématique * sur place effectué par l'utilisateur effectué par une documentaliste * par courrier		gratuit 4 € 8 €	gratuit 6 € 16 €	gratuit 4 € 8 €
Photocopies Frais de photocopies sur place Frais de photocopies par correspondance (incluant le coût de la recherche documentaire, des photocopies et les frais d'expédition)	la page la 1ère page les suivantes	0.10 € 2 € 0.30 €	0.10 € 2 € 0.30 €	0.10 € 2 € 0.30 €
Questionnement par téléphone ou mail, et réponse immédiate ne nécessitant pas de recherche particulière		gratuit	gratuit	gratuit

* joindre un justificatif

Pour tout abonnement, réabonnement ou service documentaire à l'étranger, les frais bancaires et les frais de change sont entièrement à la charge de l'acheteur.

Pour les demandes au niveau des services documentaires, nous vous remercions de ne pas joindre de règlement à votre bon de commande. ABioDoc vous fera parvenir une facture et vous pourrez alors procéder au paiement (chèque à l'ordre du « Régisseur ABioDoc »)



COORDONNÉES DES ÉDITEURS DES OUVRAGES CITÉS

AMIS DE LA TERRE (LES)

MUNDO M, 47 Avenue Pasteur, 93 100 MONTREUIL - FRANCE

Tél. : 01 48 51 32 22 - Fax : 01 48 51 95 12

france@amisdelaterre.org

<http://www.amisdelaterre.org>

■ Énergies fossiles dans nos assiettes : La face cachée des engrais

<https://www.amisdelaterre.org/wp-content/uploads/2023/11/energies-fossiles-dans-nos-assiettes-vdef4-web.pdf>

CHAMPAGNE Sarah / CASTAGNÉ Manon / MOLLIERE Catherine / ET AL. - 19 p.

BIOCIVAM DE L'AUDE (BIOCIVAM 11)

ZA de Sautès à Trèbes, 11 878 CARCASSONNE Cedex 9 - FRANCE

Tel. : (33) 468 11 79 38

biocivam.11@wanadoo.fr

■ Créer un atelier meunerie dans une ferme en agriculture biologique

https://www.bio-aude.com/wp-content/uploads/2023/12/WEB_2023_BIOCIVAM_FicheMeunerie.pdf

MOINET Kristel / HAEFLIGER Max - 16 p.

CLUSTER BIO AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

INEED - Parc Rovaltain, 1 Rue Marc Seguin - BP 16208, 26 958 VALENCE CEDEX 9 - FRANCE

Tél. : 04 75 55 80 11

<https://www.cluster-bio.com/fr/>

■ Bilan de santé 2023 de la filière bio régionale des producteurs aux consommateurs

CLUSTER BIO AUVERGNE-RHÔNE-ALPES - 52 p.

CONSEIL NATIONAL DE L'ALIMENTATION

251 Rue de Vaugirard, 75 732 PARIS CEDEX 15 - FRANCE

Tél. : 01 49 55 80 78

cna@agriculture.gouv.fr

<http://www.cna-alimentation.fr/>

■ Guide pratique des allégations environnementales : Édition 2023

https://www.economie.gouv.fr/files/files/directions_services/cnc/avis/2023/Allegations_environnementales/guide_2023.pdf

CONSEIL NATIONAL DE L'ALIMENTATION - 72 p.

ÉDITIONS EYROLLES

61 Boulevard Saint-Germain, 75 240 PARIS CEDEX 05 - FRANCE

Tél. : 01 44 41 11 11 - Fax : 01 44 41 41 98

<http://www.editions-eyrolles.com>

■ 50 plantes qui résistent à tout !

JULLIEN Jérôme / JULLIEN Elisabeth - 144 p. - 13,90 €

ÉDITIONS FRANCE AGRICOLE

8 Cité Paradis, 75 493 PARIS CEDEX 10 - FRANCE

<http://www.lafranceagricole.fr/>

■ Petit guide illustré du pâturage tournant dynamique

BESSIÈRE Mathieu / BESSIÈRE Arnaud - 216 p. - 29 €

ÉDITIONS QUAE

RD 10, 78 026 VERSAILLES CEDEX - FRANCE

Tél. : 01 30 83 35 48 - Fax : 01 30 83 34 49

<http://www.quae.com>

■ La biodiversité domestique : Vers de nouveaux liens entre élevage, territoires et société

LAUVIE Anne / AUDIOT Annick / VERRIER Etienne - 266 p. - 29 €

ÉDITIONS TERRE VIVANTE

Domaine de Raud, 38 710 MENS - FRANCE

Tél. : 04 76 34 80 80 - Fax : 04 76 34 84 02

info@terrevivante.org

<http://www.terrevivante.org>

■ L'Agenda 2024 du jardinier bio et son calendrier lunaire

CHIOCA Marie / BOSSE-PLATIERE Antoine - 160 p. - 12 €

FAO (Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture)

Viale delle Terme di Caracalla, 00153 ROME - ITALIE

Tél. : +39-06-57051

<http://www.fao.org>

■ La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture - 2023 : Pour une transformation des systèmes agroalimentaires : Connaître le coût véritable des aliments

<https://www.fao.org/3/cc7724fr/cc7724fr.pdf>

MCMENOMY Theresa / BREATHNACH Poilin / SADIDDIN Achmad / ET AL. - 166 p.



FNAB (Fédération Nationale d'Agriculture Biologique)

40 Rue de Malte, 75 011 PARIS - FRANCE

Tél. : 01 43 38 38 69 - Fax : 01 43 38 39 70

<http://www.fnab.org>

- Dossier de presse : Passage en gestion directe de la restauration collective : L'expertise du réseau FNAB au service des collectivités locales

TERRITOIRES BIOLOGIQUES - 9 p.

- SIA : décryptage de la situation de l'AB

FNAB - 24 p.

FONDATION POUR LA NATURE ET L'HOMME (FNH)

6 Rue de l'Est, 92 100 BOULOGNE-BILLANCOURT - FRANCE

Tél. : 01 41 22 10 70

<http://www.fnh.org>

- Élevage bovin : comment sortir de l'impasse ? : Préserver la planète et les éleveurs : L'urgence d'une feuille de route de la fourche à la fourchette

<https://www.fnh.org/elevage-bovin-comment-sortir-de-limpasse/>

ETIENNE Elyne / LE PROVOST Louise / UTHAYAKUMAR Thomas / ET AL. - 48 p.

- Filière laitière : Mieux partager la valeur pour assurer un élevage durable en France

<https://www.fnh.org/wp-content/uploads/2023/11/Contribution-Elevage-laitier.pdf>

ETIENNE Elyne / UTHAYAKUMAR Thomas / ALLIOT Christophe / ET AL. - 36 p.

GÉNÉRATIONS FUTURES

179 Rue de Lafayette, 75 010 PARIS - FRANCE

Tél. : 01 45 79 07 59

adherent@generations-futures.fr

<http://www.generations-futures.fr>

- Pesticides : C'est dans l'air ! : Épisode 3 : Focus sur trois zones agricoles

<https://www.generations-futures.fr/wp-content/uploads/2024/01/c-dans-lair-janvier-2024-compressed.pdf>

GÉNÉRATIONS FUTURES - 21 p.

GREENPEACE

22 Rue des Rasselins, 75 020 PARIS - FRANCE

Tél. : 01 44 64 02 02

<http://www.greenpeace.org>

- Dossier de presse : Élevage en France : Des fermes, pas des usines !

https://cdn.greenpeace.fr/site/uploads/2023/05/DP_FU_national_0523-1.pdf

GREENPEACE - 32 p.

HAUT CONSEIL POUR LE CLIMAT

France Stratégie, 20 Avenue de Ségur, 75 007 PARIS - FRANCE

Tél. : 01 42 75 80 00

contact@hautconseilclimat.fr

<https://www.hautconseilclimat.fr/>

- Accélérer la transition climatique avec un système alimentaire bas carbone, résilient et juste

https://www.hautconseilclimat.fr/wp-content/uploads/2024/01/2024_HCC_Alimentation_Agriculture_25_01_webc_vdef-2.pdf

HAUT CONSEIL POUR LE CLIMAT - 168 p.

IFIP - Institut du Porc

5 Rue Lespagnol, 75 020 PARIS - FRANCE

Tél. : 01 58 39 39 50 - Fax : 01 58 39 35 69

ifip@ifip.asso.fr

<https://ifip.asso.fr/>

- La petite méthanisation : Une opportunité pour réduire les émissions directes de gaz à effet de serre en élevage

<https://docs.ifip.asso.fr/pro/ils/DigitalCollection/DigitalCollectionAttachmentDownloadHandler.ashx?parentDocumentId=43393&documentId=43394>

LEVASSEUR Pascal / BLAZY Vincent / GERVAIS François - 44 p.

INRAE (Institut National de Recherche pour l'Agriculture, l'Alimentation et l'Environnement)

147 Rue de l'Université, 75 338 PARIS CEDEX 07 - FRANCE

Tél. : 01 42 75 90 00

<https://www.inrae.fr/>

- L'importance des enjeux de la coexistence et de la confrontation entre bio et non-bio

<https://hal.inrae.fr/hal-04265950>

GASSELIN Pierre / N'GUYEN Geneviève / POMÉON Thomas / ET AL. - 4 p.

INSTITUT DE L'ÉLEVAGE

Maison Nationale des Éleveurs, 149 Rue de Bercy, 75 595 PARIS CEDEX 12 - FRANCE

Tél. : 01 40 04 51 50 - Fax : 01 40 04 52 75

<http://www.idele.fr/>

- Proverbial : Dégustations de viande bovine BIO en restauration scolaire

<https://tinyurl.com/3ab5m2m3>

LEGRAND Isabelle / NOEL Faustine / BORD Cécile / ET AL. - 3 fiches

- Proverbial : Expérimentation d'itinéraires techniques pour produire de très jeunes bovins mâles en Agriculture Biologique

<https://tinyurl.com/ramh68my>

BUTEAU Antoine / SEPCHAT Bernard - 3 fiches

- Dégustation de viande bovine BIO : Pièces à griller de Très Jeunes Bovins mâles au restaurant interadministratif de Lyon

<https://tinyurl.com/534z2v95>

LEGRAND Isabelle / BORD Cécile / NOEL Faustine / ET AL. - 6 p.



ITAB (Institut de l'agriculture et de l'alimentation biologiques)

149 Rue de Bercy, 75 595 PARIS CEDEX 12 - FRANCE
Tél. : 01 40 04 50 64 - Fax : 01 40 04 50 66

<http://www.itab.asso.fr/>

- Projet MMBio : Action 2 : Synthèse des expérimentations conduites sur les pratiques innovantes issues des microfermes maraîchères

https://wiki.itab-lab.fr/espacemaraichage/?MMBio-Experim/download&file=MMBIO_1.pdf

CONSEIL Mathieu / GALIMARD Anne-Laure / LASNE Pierre / ET AL. - 10 p.

- Cahier pratique 1 : Accueillir et conseiller les porteurs de projets de microfermes maraîchères en agriculture biologique

https://wiki.itab-lab.fr/espacemaraichage/?MMbio-idee/download&file=01_Cahier_Technique_PAI_VF_reluVF_1.pdf

BERNADAS G. / CONSEIL M. / MIGNOT L. / ET AL. - Cahier pratique (28 p.) + Grille de questionnaire (10 p.)

- Cahier pratique 2 : Accompagner un porteur de projet dans la conception et le démarrage de sa microferme maraîchère biologique

https://wiki.itab-lab.fr/espacemaraichage/?MMBio-Projet/download&file=02_Cahier_Technique_PP_VF_reluVF.pdf

CALANDOT H. / CONSEIL M. / GARABÉ M. / ET AL. - Cahier pratique (50 p.) + Grille de questionnaire (13 p.)

- Cahier pratique 3 : Accompagner un maraîcher installé dans l'évaluation et l'amélioration de sa microferme

https://wiki.itab-lab.fr/espacemaraichage/?MMBio-ferme/download&file=03_Cahier_Technique_Producteurs_VF_reluVF.pdf

BERRY D. / CONSEIL M. / HERVOUET C. / ET AL. - 32 p.

- Cahier pratique 4 : Mettre à disposition du foncier pour l'installation d'une microferme maraîchère biologique

https://wiki.itab-lab.fr/espacemaraichage/?MicromaraichageCollectivites/download&file=04_Cahier_Pratique_Baillleurs_de_Foncier_VF_ReluVF.pdf

CALANDOT H. / CONSEIL M. / DELESTRE A.-C. / ET AL. - 28 p.

- Le devenir des veaux laitiers : Etude des freins et des leviers sociotechniques à une meilleure valorisation des veaux laitiers

VANCOILLIE Léa - 15 p.

- Diagnostic sociotechnique de la valorisation des veaux laitiers

VANCOILLIE Léa - 32 p.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION

78 Rue de Varenne, 75 349 PARIS 07 SP - FRANCE
Tél. : 01 49 55 49 55

<http://agriculture.gouv.fr>

- Marchés publics pour la restauration collective : Deux guides pratiques pour un approvisionnement durable et de qualité

<https://agriculture.gouv.fr/marches-publics-pour-la-restauration-collective-deux-guides-pratiques-pour-un-approvisionnement>

CONSEIL NATIONAL DE LA RESTAURATION COLLECTIVE - 3 documents

MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

Hôtel de Roquelaure, 246 Boulevard Saint-Germain, 75 007 PARIS - FRANCE

Tél. : 01 40 81 21 22

<https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/>

- DATALAB : Chiffres-clés du climat : France, Europe et Monde – Édition 2023

<https://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/edition-numerique/chiffres-cles-du-climat-2023/pdf/chiffres-cles-du-climat-2023.pdf>

BAUDE Manuel / DUVERNOY Jérôme / HERRY Malo / ET AL. - 92 p.

MOUVEMENT DE L'AGRICULTURE BIODYNAMIQUE

5 Place de la Gare, 68 000 COLMAR - FRANCE

Tél. : 03 89 24 36 41 - Fax : 03 89 24 27 41

info@bio-dynamie.org

<http://www.bio-dynamie.org>

- Biodynamique ! : Naissance de l'un des courants fondateurs de l'agriculture biologique

BIND Rudi / HURTER Ueli - 144 p. - 11,90 €

- Dossiers de la biodynamie : Élevage 1 : La place de l'animal dans l'organisme agricole

https://biodynamie-recherche.org/wp-content/uploads/2023/12/MABD-ELEV01_place_animal_organisme_agricole-WEB.pdf

LEBRUN Marion / QUANTIN Martin - 40 p.

- Dossiers de la biodynamie : Élevage 2 : Accompagner l'animal tout au long de sa vie

https://biodynamie-recherche.org/wp-content/uploads/2023/12/MABD-ELEV02_accompagner_les_animaux-WEB.pdf

LEBRUN Marion / QUANTIN Martin - 20 p.

- Dossiers de la biodynamie : Élevage 3 : Animal, éleveur et société

https://biodynamie-recherche.org/wp-content/uploads/2023/12/MABD-ELEV03_animal-eleveur-WEB.pdf

LEBRUN Marion / QUANTIN Martin - 28 p.



OCDE

2 Rue André Pascal, 75 775 PARIS CEDEX 16 -
FRANCE

Tél. : +33 1 45 24 82 00 - Fax : +33 1 45 24 85 00

<http://www.oecd.org>

■ Lignes directrices pour l'élaboration d'un indicateur de biodiversité des habitats agricoles propre à l'OCDE

<https://www.oecd-ilibrary.org/deliver/e72d9f28-fr.pdf?itemId=%2Fcontent%2Fpaper%2Fe72d9f28-fr&mimeType=pdf>

BAYR Ulrike / COBOURN Kelly / DIEKER Petra / ET AL.

- 43 p.

RÉSEAU ACTION CLIMAT-FRANCE

Mundo M, 47 Avenue Pasteur, 93 100 MONTREUIL -
FRANCE

Tél. : 01 48 58 83 92

<https://reseauactionclimat.org/>

■ Artificialisation des sols et objectif « Zéro Artificialisation Nette » : État des lieux et enjeux ;
Note de position du Réseau Action Climat

<https://reseauactionclimat.org/artificialisation-des-sols-et-objectif-zero-artificialisation-nette/>

STEFFAN Fiona / DOREAU Auréline / PAQUIN

Maxime / ET AL. - 2 documents (15 p. et 25 p.)



LA BIOBASE

Plus de 45 000 références bibliographiques en agriculture biologique sont accessibles gratuitement sur la Biobase, la seule base de données documentaire francophone spécialisée en agriculture biologique !

Allez vite les consulter depuis le site d'ABioDoc : www.abiodoc.com
ou directement sur notre catalogue en ligne : abiodoc.docressources.fr

PRODUITS DOCUMENTAIRES D'ABIODOC

L'ensemble de nos documents sont téléchargeables gratuitement sur www.abiodoc.com



- Compilation bibliographique sur la production d'énergie renouvelable dans les élevages biologiques, 2023 ([PDF](#))
- Compilation bibliographique sur les complémentarités entre les arbres et les animaux dans les systèmes biologiques, 2023 ([PDF](#))
- Liste bibliographique sur la gestion de l'eau en élevage biologique, 2023 ([PDF](#))
- Compilation bibliographique sur les jeux sérieux intéressants pour l'agriculture biologique, 2023 ([PDF](#))
- Biopresse Hors-série : Diversification et agriculture biologique, 2022 ([PDF](#))
- Compilation bibliographique sur les études prospectives liées à l'élevage de ruminants à l'horizon 2030-2050, 2022 ([PDF](#))
- Biopresse / Référence horticole : Hors-série 2021 : Réduction des déchets plastiques, 2021 ([PDF](#))
- Listes bibliographiques sur les externalités de l'agriculture biologique : chaîne de valeur, environnement, santé et souveraineté alimentaire, 2021 ([PDF](#))
- Liste bibliographique sur l'agriculture de conservation et l'agriculture biologique, 2021 ([PDF](#))
- Biopresse Hors-série - Changement climatique, 2021 ([PDF](#))
- Listes bibliographiques sur l'accompagnement professionnel agricole, 2021 ([PDF](#))
- Témoignages d'agriculteurs bio sur des alternatives aux intrants controversés, 2020 ([PDF](#))



ABioDoc, une mine d'informations sur l'agriculture biologique



- Plus de 45 000 références sur l'agriculture biologique et durable
- Veille et stockage de connaissances en agriculture biologique depuis plus de 30 ans
- Informations techniques, économiques et réglementaires en agriculture biologique et dans des domaines connexes (biodiversité, sécurité alimentaire...)
- Service de VetAgro Sup et missionné par le ministère de l'Agriculture

OUTILS DISPONIBLES

Tous les outils en ligne sont accessibles gratuitement sur www.abiodoc.com

- [Biobase](#) : **base de données documentaire** spécialisée en agriculture biologique
- [Biopresse](#) : **revue bibliographique mensuelle** sur l'actualité de l'agriculture biologique et durable
- [Infolettres thématiques](#) : **infolettres spécialisées** sur une production, une filière ou un thème particulier
- [Service questions-réponses](#) : permet de commander des listes bibliographiques personnalisées, des photocopies de documents, des prêts d'ouvrages et autres ;
- [Acteurs de la Bio](#) : base de données regroupant des intervenants et des organisations en lien avec l'AB, principalement dans les domaines de la formation, de la recherche ou du conseil
- [Chaîne YouTube](#) : espace regroupant par thématiques des vidéos intéressantes pour la bio
- [Accueil sur place](#) : pour un appui documentaire et un accès à l'ensemble du fonds documentaire